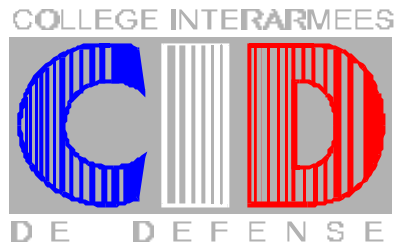


- 1. La géopolitique de l'Ukraine indépendante**
- 2. Commandant (terre, Ukraine) Igor Zatylyuk**
- 3. 06 03 2000**
- 4. Division A**
- 5. Mémoire de géopolitique**
- 6. Résumé** L'Ukraine mène depuis son indépendance une politique étrangère qui a renforcé sa position internationale. Elle a détruit ses forces stratégiques grâce à plusieurs pays a choisi son chemin vers la paix et la prospérité. L'aide des nations européennes et des États-Unis doit se manifester par une action politique autant qu'économique, permettant au pays de s'affirmer comme un leader régional. Pour cela, l'Ukraine doit se montrer un pays stable et sûr, pour les investissements extérieurs comme pour la gestion de ses relations avec la Russie.
- 7. Mots clés :** Indépendance, politique étrangère, désarmement nucléaire, la Crimée.



# MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

05/03 00

## La géopolitique de l'Ukraine indépendante

Commandant Igor Zatylyuk  
CID 99-00 Groupe A 6



## Sommaire

Sommaire .....	<b>Erreur! Signet non défini.</b>
<b>Introduction</b> .....	4
L'Ukraine et le monde extérieur .....	7
L'Ukraine : ses relations extérieures .....	9
Les rapports avec l'Occident .....	10
Les rapports avec ses voisins .....	12
L'Ukraine comme mode de régulation des relations russo-ukrainiennes .....	16
Rapports avec la Russie .....	18
Le pragmatisme et la priorité à l'économie .....	18
Désarmement nucléaire .....	20
Ukraine : le maintien d'une indépendance fragile .....	21
Le renforcement de l'autorité de Kiev en Crimée.....	22
Crimée.....	23
Le partage de la flotte de la mer Noire.....	24
La rade de Sébastopol et la flotte de la Mer Noire .....	26
L'industrie de défense de l'Ukraine .....	28
Les réalités actuelles .....	32
La minorité russe d'Ukraine.....	32
Le contrôle de la Crimée.....	32
La population .....	33
Conclusion.....	33

## Introduction

Que sait-on de l'Ukraine ? Grenier à blé de la Russie... ou de l'Europe, souvent guère plus. Cette nation longtemps dépourvue d'Etat national reste méconnu, notamment en France, où l'approche traditionnelle demeure centrée sur la Russie. Et on pouvait jusqu'en 1991 passer pour un soviétologue acceptable sans avoir beaucoup entendu parler de l'Ukraine.

L'apparition de pays de 52 millions d'habitants à l'est de l'Europe est un des effets marquant de l'effondrement du régime soviétique en 1991. Cette nation oubliée e l'Histoire, décidée à affirmer son indépendance, a pris sans publicité sa place dans la communauté internationale. La Petite- Russie, comme on l'a longtemps appelée, est parmi les Slaves de l'Est, la nation au passé le plus ancien, sans le gigantisme de l'espace russe, sans dessein impérial, plus occidentale par son héritage polonais, plus méridionale par sa géographie.

Après avoir constitué au 1X e siècle le premier Etat de la Russie ancienne, l'Ukraine a connu un destin comparable à celui de l'Irlande, nation dépendante, à la paysannerie dominée par une aristocratie étrangère, imposant sa langue, son régime politique, social et religieux. Mais la contribution ukrainienne à la richesse économique et au rayonnement culturel de la Russie notamment a été considérable.

L'Ukraine désormais indépendante recherche une nouvelle orientation, vers l'Europe des démocraties.

Elle occupe une position clé à la frontière occidentale de la Russie et sur la Mer Noire, et pourrait bien avoir un jour une frontière commune avec l'Union européenne. Ce pays est aussi dans cette région à risques, un peu l'anti-modèle yougoslave, pour avoir su jusqu'ici maintenir sa cohésion, amorcer sans heurts le développement d'un système démocratique, jouer un rôle stabilisateur.

Mais l'Ukraine revient de loin : plus de deux cents ans de domination russe et soixante-dix ans de régime soviétique ont considérablement affaibli la société. Ce pays, doit affronter une série de défis : mettre en place un Etat national, enraciner la démocratie, préserver son unité en s'accommodant d'une importante minorité russe, reconstruire son économie. La transition engagée est beaucoup plus difficile qu'en Europe centrale ou même en Russie, mais tout aussi importante. Il y va de la paix et de la stabilité de cette région de l'Europe.

Cette histoire d'une nation longtemps sans Etat, sur laquelle a pesé fortement le poids de sa géographie, est faite d'occultations prolongées et de résurgences (« nation- fantôme de l'Europe », selon un historien du XX ème siècle). L'application de l'Ukraine comme espace géographique et national est un phénomène tardif. La première entité apparue dans cette région au IX ème siècle s'est appelé la Rous, puis le terme de Petite Russie, forgé au XIV ème siècle à Constantinople, est restée d'usage courant jusqu'au XIX ème siècle. Les Ukrainiens de Galicie étaient appelés Ruthènes (traduction de « roussiny »). Le terme et la notion même d'Ukraine n'apparaissent qu'au XVI ème siècle, pour désigner des terres éparées entre plusieurs souverainetés.

L'histoire de l'Ukraine est mal connue des Européens, habitués à considérer la région dans l'optique russe. Elle est, par ailleurs, intimement mêlée à celle de la civilisation russe dominante avec laquelle elle se confond même à certaines périodes, comme dans les cas de la principauté de Kiev. La différenciation entre Ukrainiens et Russes ne commence qu'au XII ème siècle avec l'ébauche d'une langue ukrainienne, pour s'affirmer au XVIII ème siècle avec la littérature.

L'indépendance de l'Ukraine a été un phénomène inattendu. Cette fois encore, c'est la crise de l'Empire qui ouvre la porte à l'indépendance des nations. Le ressort du mouvement a bien été d'abord l'affaiblissement du système à Moscou, bientôt relayé par les aspirations nationales dans les pays baltes, puis en Géorgie. L'Ukraine a plutôt suivi le mouvement, ce

qui lui a valu une transition sans heurts. Mais la déclaration de l'indépendance ukrainienne par son poids dans l'union a accéléré la liquidation de L'U.R.S.S.

L'Ukraine indépendante doit assumer trois enjeux majeurs : construire un Etat et enraciner la démocratie, mettre en place une économie de marché, asseoir son indépendance et son unité. L'indépendance ne peut être durable sans une stratégie cohérente de réformes. Les Ukrainiens sont à cet égard attentif au contre-exemple biélorusse (faute d'un projet de réformes cohérent et identité nationale suffisamment définie, la Biélorussie a signé en avril 1997 un traité qui met en place le retour à une union avec la Russie).

La transition vers une société libérale et une économie de marché est incomparablement plus difficile en Ukraine qu'en Europe centrale ou même en Russie, pays qui dispose de ressources naturelles et d'une structure étatique qui manquent à l'Ukraine. Par ailleurs, le maintien d'un secteur public important dans des conditions de fonctionnement artificielles, puisque ces entreprises vivent de subventions, ne paient souvent ni leurs fournisseurs ni leurs employés et investissent peu, ralentit la transformation de l'économie.

La Crimée constitue une des principales sources d'instabilité potentielle. Cette région russe jusqu'en 1954 s'est retrouvée ukrainienne à l'indépendance. Peuplée en majorité de russes, elle cristallise de nombreuses nostalgies. La Crimée permet le contrôle de toute la Mer Noire, surtout aujourd'hui, à l'heure où un missile peut la traverser du Nord au Sud ; ne plus en disposer, pour la Russie, c'est voir sa flotte cantonnée dans la moitié orientale du bassin, et privée des meilleurs ports. Là est le fond du problème, l'intérêt des Russes à agir. Les leviers de leur action, que nous allons essayer de décrire de la façon la plus analytique possible, sont au nombre de trois : la population, Sébastopol, la flotte de la Mer Noire.

Le partage de la flotte de la Mer Noire a fait l'objet d'une longue querelle, motivée moins par l'importance stratégique de la flotte que par le stationnement des troupes russes et la souveraineté sur Sébastopol, principale base russe en mer Noire. L'accord de mai 1997 prévoit le stationnement temporaire (vingt ans) de la flotte russe, sans mettre en cause l'intégrité du pays. Le partage de la flotte en octroie 50% à l'Ukraine à qui la Russie rachètera 117 bâtiments en échange d'une remise partielle de la dette ukrainienne.

La dépendance de l'économie ukrainienne vis-à-vis de la Russie reste un élément de fragilité. Elle est multiple : énergétique (l'essentiel des approvisionnements en pétrole et en gaz), commerciale (la moitié des échanges commerciaux), industrielle (de nombreuses entreprises ukrainiennes étaient imbriquées avec d'autres entreprises maintenant situées en territoire russe) et se traduit notamment par une dette de 3,5 milliards de dollars en 1997, accumulée en quatre ans seulement.

Le troisième type d'Etat renonçant à être des puissances nucléaires diffère des exemples précédents en ce qu'il concerne des pays qui n'avaient pas cherché à le devenir, mais qui s'étaient retrouvés, après l'éclatement de l'U.R.S.S., avec des arsenaux nucléaires sur leur territoire. Le règlement de la succession nucléaire soviétique- dont l'objectif était de faire renoncer la Biélorussie le Kazakhstan et l'Ukraine aux armes situées sur leur sol pour consacrer comme seule puissance nucléaire la Russie- fut particulièrement difficile en ce qui concerne l'Ukraine.

La centrale de Tchernobyl, dont un réacteur a explosé en 1986, a constitué la plus grande catastrophe dans l'histoire du nucléaire civil. L'Ukraine continue d'en assumer les conséquences et de vivre sous la menace de cette centrale. A la demande des Occidentaux, le président Kouchma a pris en 1995 l'engagement de fermer la centrale pour l'an 2000, si la communauté internationale aidait l'Ukraine à en assumer les conséquences financières.

La politique étrangère

L'Ukraine mène depuis son indépendance une politique étrangère qui a renforcé sa position internationale.

-L'objectif premier de l'Ukraine est d'être reconnue au sein de la communauté internationale. Les portes lui ont été grandes ouvertes, même si elle doit inévitablement compter avec la première place donnée à la Russie dans les priorités des Occidentaux. Les orientations prises par Kiev ont accru sa crédibilité (désarmement nucléaire, attachement à la diplomatie préventive, politique de conciliation avec la Russie et de rapprochement avec l'Occident). L'Ukraine s'est révélée comme un élément de stabilité dans la région en établissant de bonnes relations avec ses voisins. Ce résultat a été permis par une volonté réciproque de rompre avec un passé souvent conflictuel et de désamorcer les conflits potentiels en reconnaissant les frontières et en assurant les droits des minorités. L'exercice était, il est vrai, assez aisé pour l'Ukraine, les concessions venant surtout de ses partenaires, qui ont dû reconnaître les annexions de la Seconde Guerre mondiale.

L'autre objectif essentiel de l'Ukraine est la recherche simultanée d'un ancrage à l'Occident et de relations acceptables avec la Russie.

L'ancrage en Occident est concrétisé par les relations privilégiées établies avec trois ensembles qui se sont engagés dans un soutien actif à l'Ukraine : l'Union européenne, les Etats-Unis et le Canada.

L'Union Européenne a pris progressivement conscience de l'importance de la stabilité de l'Ukraine pour sa propre sécurité (un tiers des approvisionnements en gaz de l'Europe passe par ce pays et l'UE élargie pourrait avoir à terme plus de 1000km de frontières communes avec l'Ukraine). Les 15 Etats membres considèrent l'Ukraine comme un enjeu politique majeur en Europe orientale et l'Union européenne a mis en œuvre une stratégie de soutien à ce pays, établissant des liens de nature politique et économique, appuyés par un programme d'assistance technique et financière.

L'effort d'assistance technique et financière européenne va pour près de 50% au secteur énergétique et nucléaire, les autres priorités étant : la réforme du cadre législatif et réglementaire, l'entreprise et le développement du secteur privé.

L'Ukraine a manifesté son objectif d'adhérer à l'Union européenne. Cette approche pose de multiples questions. D'abord d'identité : si certains historiens comme R. Portal considèrent que tous les peuples slaves sont historiquement des Européens, d'autres (Niederle) soulignent la différenciation très ancienne et Slaves de l'Est influencés par l'Orient et l'orthodoxie. Elle pose à l'UE la question de sa capacité d'assumer des élargissements successifs et du type de relations à établir avec les pays situés à la périphérie de l'Europe. Elle pose à l'Ukraine la question de la disponibilité des Ukrainiens à partager la « communauté de destin » de l'UE et plus concrètement de sa capacité d'adopter l'« acquis communautaire » c'est-à-dire l'ensemble des législations et des politiques adoptées par l'Union depuis 1957. La carte du prochain élargissement a été dessinée en 1993 au Sommet européen de Copenhague et la candidature de l'Ukraine n'est pas à l'ordre du jour.

Les Etats-Unis sont très attentifs à ce pays et actifs sur place. Ils ont manifesté leur volonté d'établir un « partenariat stratégique » avec l'Ukraine qu'ils s'emploient à consolider. Celle-ci est le troisième bénéficiaire d'aide américaine et le Congrès a décidé en 1996 de faire de l'Ukraine une priorité de l'aide américaine dans cette région. L'apport financier des Etats-Unis (2 milliards de dollars entre 1992 et 1996, dont 1303 de dons et 791 de prêts) mis en œuvre par l'agence fédérale USAID est orienté principalement vers le soutien à la démocratie, la restructuration de l'économie, le secteur privé, l'énergie et la non-prolifération nucléaire.

L'Union européenne et les Etats-Unis ont entrepris de coordonner leur action de soutien à l'Ukraine, compte tenu de la convergence de leurs objectifs de stabilisation de ce pays et de consolidation de la démocratie.

-Les relations avec la Russie analysées au chapitre IV constituent la question la plus difficile de la politique étrangère ukrainienne. Les deux pays se sont reconnus réciproquement dès

novembre 1990, comme Etats souverains « dans le cadre des frontières existant actuellement en URSS ». Les autorités exécutives russes n'ont jamais remis en cause cet accord ni fait preuve de retenue sur les questions difficiles.

## L'Ukraine et le monde extérieur

Depuis l'éclatement de l'URSS, les relations entre l'Ukraine et la Russie sont extrêmement conflictuelles, et cette tension permanente repose sur des facteurs à la fois politiques, économiques, militaires mais avant tout historico-culturels. Ce conflit n'a cependant pas dégénéré, et en dépit des Cassandre de tous bords, il semble aller lentement, en dépit de tensions passagères, vers une solution acceptable pour les deux parties, et rassurantes pour la communauté internationale.

Il faut tout d'abord reconnaître que les Russes ont le plus grand mal à percevoir l'Ukraine comme un pays étranger. Kiev, le berceau du premier Etat slave, la Rus, dont l'apogée s'est située au XI<sup>e</sup> siècle, était qualifiée de « mère des villes russes », et malgré une revendication nationale qui remonte à plusieurs siècles, les liens qui unissent les deux pays sont de ceux que l'on ne rompt pas aisément du jour au lendemain. Les Ukrainiens, de leur côté, ont volontiers mis un signe égal entre pouvoir soviétique et domination russe, et c'est une victoire sur leur « grand frère », celui qui qualifiait avant la Révolution l'Ukraine de « Petite Russie »- même si les historiens expliquent que ce terme n'avait au départ rien de péjoratif- que l'Ukraine a célébré, avec la proclamation de son indépendance, au soir du référendum du décembre 1991.

Hélas pour elle, il a fallu bien vite déchanter : l'Ukraine indépendante ou non, dépendait bel et bien de la Russie pour son approvisionnement en hydrocarbures, le port militaire de Sébastopol, en Crimée, abritait la Flotte de la mer Noire naguère soviétique, qu'il faudrait bien partager, la Crimée était peuplée en majorité de Russes, malgré le retour d'une partie des Tatars, premiers habitants des lieux, déporté par Staline en 1944, et hantée par la mémoire littéraire russe (Tchekhov, Volochine...), enfin il fallait régler le sort de l'arsenal nucléaire soviétique entreposé sur le sol ukrainien. On a pu constater au cours des trois années écoulées que tous ces problèmes étaient fort imbriqués.

Harcelée par la Russie, l'Ukraine a, dans un premier temps, exercé un véritable chantage concernant le transfert sur le territoire russe de ses ogives nucléaires. La Russie a de son côté tout d'abord soutenu les visées indépendantistes de la Crimée afin de faire lâcher prise à l'Ukraine sur le partage de la flotte et le statut de Sébastopol.

Le règlement de ces problèmes semble cependant avoir avancé. La Crimée, qui avait proclamé son indépendance le 5 mai 1992, pour revenir quelques jours plus tard sur cette déclaration, qui avait élu un Président séparatiste, a fini par voter en majorité pour Léonide Koutchma aux élections présidentielles ukrainiennes de juillet 1994 et par reconnaître la souveraineté de l'Ukraine. Il faut dire qu'entre temps, les séparatistes avaient été plus ou moins « lâchés par les autorités russes, en dépit d'un accord de coopération entre la Russie et la Crimée signé le 7 mai 1994. Elles avaient en effet obtenu de très importantes concessions de l'Ukraine sur le partage de la flotte et le statut de Sébastopol lors des accords de Massandra du 3 septembre 1993, mais ceux-ci avaient ensuite été remis en cause par l'Ukraine, et c'est seulement en mai 1994 que le problème semble avoir été plus ou moins réglé : l'Ukraine acceptait de « se contenter » de 20% des navires. Le problème du statut de Sébastopol et des bases navales russes en Crimée n'était, lui, toujours pas réglé. On a pu voir, au mois de mars 1995, avec l'intervention de troupes spéciales ukrainiennes, que la question de Crimée n'était pas à l'abri de rebondissements mais Moscou, amèrement instruit par la

guerre de Tchétchénie, a fait machine arrière, si bien que le problème était déclaré « affaire intérieure de l'Ukraine.

Le 14 janvier 1994, un accord tripartite russo-ukraino-américain réglait le sort de l'arsenal nucléaire ukrainien, qui devrait être remis à la Russie. Le 20 mars 1995, la Russie et l'Ukraine signaient un accord sur un rééchelonnement d'une partie de la dette énergétique ukrainienne, soit 1,14 milliard de dollars sur un total de 2,5 milliards jusqu'en 2008. Par contre, le différend concernant la Flotte de la mer Noire n'est toujours pas complètement réglé, le texte qui avait été paraphé antérieurement n'étant toujours pas ratifié par le Parlement, le principal point d'achoppement étant le statut de Sébastopol.

Malgré la signature de plusieurs accords bilatéraux et un relatif réchauffement dans les relations entre Moscou et Kiev, marqué par des déclarations d'amitié de part et d'autre, l'Ukraine qui a été la deuxième république slave de l'ex-URSS confirme sa volonté de s'ancrer en Europe occidentale. Tout en ayant conscience qu'elle ne peut totalement faire abstraction aujourd'hui de Moscou pour des raisons géostratégiques et économiques, l'Ukraine souhaiterait néanmoins intégrer les structures européennes de sécurité. Le gouvernement ukrainien rappelle régulièrement la volonté de son pays d'institutionnaliser ses relations avec l'OTAN et de devenir un « membre associé » de l'UEO. De leur côté, l'OTAN, l'UEO et les Etats-Unis affichent ouvertement leur intérêt stratégique pour l'Ukraine. A l'inverse, la Russie n'accepte pas l'élargissement de l'OTAN à l'Est en général et prend bien évidemment position contre un rapprochement entre l'Ukraine et l'Ouest (OTAN, UEO) en particulier. Une telle réaction de la Russie au processus de rapprochement de l'Ukraine vers l'Ouest a été inspirée par la crainte de perdre son influence dans cette région mais aussi par le fait que l'Ukraine est un client très important pour ses ventes à l'exportation.

Il faut remarquer que l'OTAN et l'Ukraine ont fait un pas l'une vers l'autre et sont déjà liées par « une charte de partenariat spécifique » signée le 9 juillet 1997, à l'occasion du sommet atlantique de Madrid. Dans le cadre de cette charte, l'Ukraine participe aux exercices et manœuvres militaires et en organise elle-même sur son territoire. Ainsi, les forces navales alliées et ukrainiennes ont-elles conduit, en Mer Noire et dans la péninsule de Crimée des manœuvres répondant au nom de code de « Sée Bresse » (première phase au mois d'août 1997, deuxième phase au mois d'avril 1998) et des ukrainiennes, américaines, bulgares, géorgiennes, roumaines et turques. La deuxième phase a réuni pendant une semaine quelque 50 navires de guerre et une grande quantité de véhicules blindés. Ces manœuvres aéronavales ont été les plus importantes organisées en Mer Noire depuis 1990. Bien qu'elle ait été invitée à y participer, la Russie a préféré s'abstenir, considérant ces manœuvres comme une menace potentielle pour sa sécurité.

Simultanément les relations entre l'UE et l'Ukraine se sont approfondies ainsi que les relations bilatérales entre certains pays d'Europe occidentale et l'Ukraine. Ce rapprochement a d'ailleurs été confirmé le 5 novembre 1998, avec la première réunion du Comité de coopération Ukraine – Union Européenne, créé conformément aux dispositions de l'Accord sur le partenariat et la coopération (APC), entre l'Ukraine et l'Union Européenne (UE). Au cours de cette réunion, un programme commun de travail concernant la mise en route de l'APC a été adopté. Le programme prévoit notamment l'élimination des entraves au commerce, l'alignement de la législation ukrainienne sur les standards de l'UE et le renforcement de la coopération dans le domaine des transports et des douanes. Il a été décidé également d'étudier conjointement les possibilités de créer une zone de libre échange entre l'Ukraine et l'UE.

Mais, pourquoi avec des origines et des traditions communes, des liens familiaux qui sont très profonds (environ 11 millions de Russes en Ukraine et 7 millions d'Ukrainiens en Russie), une histoire partagée pendant plusieurs décennies avec la Russie, l'Ukraine se rapproche-t-elle de plus de l'Ouest ? Par contre, sur certaines questions l'Ukraine et la Russie ont des opinions extrêmement contraires, comme par exemple, la question de fonctionnement de la CEI (organisation au sein de laquelle l'Ukraine n'a qu'un statut d'observateur).

On tentera de répondre à cette question selon trois grands axes. Tout d'abord, pour développer des relations actives et harmonieuses entre deux pays indépendants en général il faut avoir une base, le traité principal, qui fixe les directions, les voies et les garanties de la coopération. Un traité correspondant des intérêts ces deux pays a été préparé par les gouvernements de l'Ukraine et de la Russie. Mais, ratifié le 14 janvier 1998 par la Rada suprême (Parlement ukrainien) par 305 voix contre 31, le traité d'amitié, de coopération et de partenariat fort attendu de part et d'autre n'a toujours pas été entériné par la Douma (Parlement russe), dont la majorité estime qu'il nuit aux intérêts stratégiques de la Russie.

D'autre part, il faut considérer les problèmes territoriaux. Malgré la signature d'un accord sur le partage de la flotte de la Mer Noire effectué par les chefs de gouvernement des deux pays, le problème de la Crimée perdure. Conformément à ce document, Kiev acceptait de louer à la Russie une partie du port de Sébastopol en Crimée, ainsi que plusieurs autres installations militaires. D'une durée de vingt ans, ce bail est prorogéable à volonté après accord des deux parties. En retour, la Russie a officiellement renoncé (par la Douma) à ses prétentions sur Sébastopol. Mais la question de la Crimée, revendiquée depuis 1991 par les nationalistes et communistes russes, continue d'empoisonner les relations entre les deux pays. En outre, la Russie ne s'empresse guère d'effectuer une délimitation de la frontière dans la région de la Mer d'Azov.

Le troisième axe d'étude concerne l'approvisionnement en énergie. Dépendant à 90% de la Russie pour son approvisionnement en énergie, l'Ukraine devait, début 1998, quelque 1,2 milliards de dollars à Gazprom, le géant gazier russe.

En abordant ce problème il faut noter deux points. Tout d'abord il faut avoir à l'esprit que l'Ukraine est l'un des consommateurs principaux du gaz et du pétrole russe et sa situation est pratiquement sans issue dans ce domaine. La Russie a fixé à 90 dollars américains les 1000m<sup>3</sup> de gaz, alors que le cours mondial ne dépasse pas 50 dollars américains. Par ailleurs et dans le même registre, la Russie paie à l'Ukraine, pour le transport de son pétrole sur le territoire ukrainien, un prix qui est deux fois inférieur aux cours mondiaux.

Malgré des relations qui ont un caractère exceptionnel la première visite d'état de Leonid Koutchma à Moscou, du 26 février au 1 mars 1998 n'est pas parvenue à lever la totalité des obstacles sur la voie d'une normalisation des relations russo-ukrainiennes.

## **L'Ukraine : ses relations extérieures**

C'est le 24 août 1991 que l'Ukraine a proclamé définitivement une indépendance, déjà revendiquée en juillet 1990 dans « sa déclaration de souveraineté d'état ». Qui aurait pensé cela possible seulement un an avant ?

L'Ukraine, c'était la sœur slave : c'est à Kiev que le « Rous » s'était formé avant de se déplacer vers le nord. C'est en s'emparant à nouveau de Kiev et des embouchures du Don et du Dniepr que la Russie de Catherine 11 avait pris rang de puissance. Pour la Russie, qui voit l'U.R.S.S. éclater, et qui hésite devant l'inconnu, c'est une situation incroyable, tant les deux pays sont imbriqués l'un dans l'autre : économie, population, forces armées, religion ... rien qui puisse, à première vue, être partagé au fil de la frontière. Pour l'Ukraine qui se sépare de la Russie surtout parcequ'elle voulait rompre avec l'U.R.S.S. et son Centre, il y a moins de

désappointement, mais la conscience très nette des nombreux problèmes à régler (Monsieur Kravtchouk, Président de l'Ukraine à l'époque, parlera d'un « divorce à régler de la façon la plus aimable possible »). Des deux côtés, on fera donc tout pour respecter les règles de bonne conduite. Ceci explique aussi l'attitude de l'Ukraine, réservée et mesurée, dans l'affaire Moldave. Ceci pèse sur l'ensemble des rapports de l'Ukraine avec ses voisins : ce sont ces relations, et en particulier celles qu'elle entretient avec la Russie, que nous nous proposons d'examiner d'abord ; nous verrons ensuite les liens entre cette politique et celle qu'elle mène vis-à-vis de l'occident.

## **Les rapports avec l'Occident**

Le premier problème de l'Ukraine, dans ses relations avec l'Occident, a été de faire la preuve qu'elle constituait bien une entité indépendante de la Russie. Les pays européens et américains ont voulu ménager la Russie, qui s'imposait comme le successeur de l'U.R.S.S. ; ils ont mis du temps à comprendre les rouages inter étatiques nouveaux (les soviétologues étaient surtout des spécialistes de la politique moscovite ; ils ont dû découvrir Kiev, Minsk...et Erevan... et Douchambé. !), et surtout, les Etats –Unis, qui focalisaient leurs efforts diplomatiques sur le contrôle des armements stratégiques, ont vu dans l'Ukraine un acteur d'un type particulier de prolifération nucléaire, et un intrus dans les processus de négociations déjà entamées ; l'Ukraine, quant à elle, a voulu faire durer le processus de désarmement nucléaire, pour conserver son rang. D'où les hésitations qui n'ont pas contribué à un bon départ de l'Ukraine comme Etat indépendant : jusqu'en 1993, ni les puissances ni les organisations internationales n'ont su faire de choix, et se sont tenus à une politique passive, quand ce n'était pas l'affirmation maladroite d'une préférence pour une Union d'Etat aussi étroite que l'ancienne U.R.S.S.. La reconnaissance de la Russie, le 23 décembre 1991, comme successeur de l'U.R.S.S. et titulaire de son siège permanent au Conseil de Sécurité était en soi, également, une prise de position dont les conséquences sont apparues aussi mal fondées en droit international que maladroites sur le plan politique.

La preuve en fut faite lorsque le président Kravtchouk, en avril 1992, décida d'interrompre l'expédition en Russie des missiles nucléaires tactiques en service sur le sol ukrainien, puis repoussa la signature du traité de non prolifération nucléaire. Ces deux décisions posaient l'Ukraine en 3<sup>ème</sup> puissance nucléaire du monde, et firent l'effet d'un électrochoc sur le Département d'Etat. S'ensuivirent des négociations bilatérales, où les arguments financiers jouaient le plus grand rôle, mais qui firent prendre conscience aux Etats-Unis, concrètement, de l'existence de l'Ukraine en tant que partenaire politique. A l'intérieur d'une masse de crédits, votée par le Congrès américain (c'était le résultat de la proposition de deux sénateurs, Sam Nunn et Richard Lugar, qui donnèrent leur nom à la loi) une somme fut affectée à l'Ukraine : son emploi ne fut autorisé qu'après ratification par le Parlement de Kiev du traité Start 1 et du protocole de Lisbonne qui le complétait. L'Ukraine aurait eu en outre la possibilité de revendre aux Etats-Unis qui en feraient du carburant pour centrale nucléaire (c'était la position officielle mais ils ne prenaient pas de véritable engagement sur ce point) l'uranium des ogives des missiles démantelés.

L'arrivée au pouvoir de Bill Clinton a visiblement infléchi l'attitude américaine : alors que l'ancienne administration était axée sur Moscou et ne connaissait le reste de la C.E.I. que comme accessoire, la nouvelle équipe a entamé une activité diplomatique soutenue pour accorder à l'Ukraine l'attention qu'elle souhaitait recevoir depuis longtemps, et infléchir ses positions. Elle a entraîné dans son sillage ses alliés européens. La réaction, en août 1993, à la

demande de la Russie qui souhaitait pouvoir exercer des « pouvoirs spéciaux » pour maintenir l'ordre dans les limites de l'ancienne union soviétique, fut particulièrement appréciée en Ukraine : elle était négative, et insistait sur la nécessité de se conformer, dans toute opération de maintien de la paix, aux affirmés que toute intervention devait se faire avec le consentement des parties concernées, et dans un esprit de neutralité. D'autres témoignages d'engagement, l'installation d'un groupe de travail sur les questions de défense, plusieurs protocoles financiers (l'Ukraine est devenue en 1994, avec 300 millions de dollars, le 4<sup>ème</sup> état après Israël, l'Égypte et la Russie, receveur d'aide américaine) conduisirent finalement l'Ukraine, la Russie et les États-Unis à signer en janvier 1994 un accord sur la question nucléaire ; l'Ukraine remettrait ses ogives à la Russie qui les traiterait, et rendrait l'uranium. L'accord était complété (sans que les termes exacts aient été rendus publics) par des clauses de sécurité trilatérales ; une « ligne rouge » a été installée en janvier 1995 entre Kiev et Washington.

Dès 1992, l'Ukraine avait regardé vers l'Europe ; mais celle-ci, surprise par les événements, n'a pas compris immédiatement combien soutenir son indépendance était capital pour sa sécurité. L'insistance des États-Unis à minorer la dissolution de l'U.R.S.S. , et leur volonté de soumettre l'Ukraine à leur volonté de dénucléarisation y sont pour une forte part. C'est l'Allemagne, bien qu'elle fût avant toute préoccupation du succès de sa réunification, qui fit prendre conscience à ses partenaires, de l'intérêt qu'il y avait à séparer ce pays de la Russie et à contribuer à son rapprochement de l'Occident : Grande-Bretagne et France l'ont suivie, et ont adopté des principes de travail diplomatique similaires. À des visites officielles et à des accords de coopération technique, tous ces pays ont ajouté de fermes recommandations pour la ratification des accords de sécurité dont elle est légataire (Start1 et TNP ), comme les autres pays successeurs de l'U.R.S.S.

Les négociations avec les États qui composent la C.E.I. se sont intensifiées depuis 1993. Sans vouloir exercer de pression sur l'Ukraine, et en faisant bien ressortir qu'elle bénéficie du même traitement que la Russie , l'Union tempère les demandes en rappelant ses propres objectifs politiques. Elle prête de l'argent pour aider les privatisations en cours, et un accord de partenariat signé en juin 1994 prévoit, outre le traitement de la nation la plus favorisée, des arrangements spécifiques à certains produits (un accord intérimaire fonctionne, en attendant les ratifications).

Kiev est aussi très intéressé par un accord avec l'O.T.A.N. Il n'a guère d'estime pour l'U.E.O., mais appartient au C.C.N.A. où il trouve un forum commode pour discuter avec ses anciens adversaires potentiels. Son argument principal est que les projets actuels de l'Ouest, s'ils offrent une bonne garantie aux pays d'Europe Centrale, le laissent toujours courir le risque d'une nouvelle domination russe : on sait que simultanément, les Russes s'élèvent contre un élargissement de l'O.T.A.N. qui les placerait en trop grande position d'infériorité. Le « Partenariat pour la Paix » paraît une solution temporairement satisfaisante pour les deux protagonistes, mais ne résout pas ce qui paraît être le plus important des problèmes de ces confins : faut-il étendre vers l'Est le système de sécurité occidental, ou bien attendre pour réagir que l'insécurité de l'Est se propage à l'Ouest ? La réponse est évidente, et nous ramène à ce qui devient de plus en plus un postulat sur la sécurité collective en Europe : c'est en participant à la prospérité générale, en tissant solidement les liens économiques, et en intensifiant les actions de coopération, que la sécurité est le mieux assurée.

A ce postulat, un contraire : toute détérioration économique entraîne des troubles sociaux et constitue un risque de sécurité.

Et un corollaire : aux demandes ukrainiennes et russes, l'Occident doit répondre de façon équilibrée. Maintenant que le problème nucléaire, le plus grave est résolu, seul un développement symétrique de l'Ukraine et de la Russie

## Les rapports avec ses voisins

Si l'on se contente de regarder les chiffres en valeur absolue, l'Ukraine de 1990 est un pays très comparable à la France. Son indépendance va prouver que le potentiel aussi exprimé, sorti du réseau de production et d'échanges de l'ancienne U.R.S.S., ne pouvait pas s'adapter en un jour au système économique libéral, à ses exigences commerciales, et aux périls diffus de l'après-guerre froide. Elle reste néanmoins un élément très important de l'équilibre régional : sa population, nombreuse, travailleuse et éduquée ; ses industries ; son agriculture ; ses infrastructures : tous ces atouts attendent seulement une réorganisation et un élan politique pour redevenir réels.

Mais pour l'heure, l'Ukraine vit une période particulièrement difficile : sa situation économique et financière, très mauvaise, l'oblige à la conciliation dans ses relations avec ses voisins ; ses deux principales cartes stratégiques, le port de Sébastopol en Crimée et son armement nucléaire, sont plus gênantes qu'utiles.

L'Ukraine a six voisins (Moldova, Roumanie, Slovaquie, Pologne, Belarus et Russie) ; elle a des motifs de contentieux avec tous. Nous avons déjà parlé du problème Moldave ; nous allons traiter des relations avec les autres Etats en mettant l'accent sur son différend avec la Russie. Nous verrons combien, dans tous les cas, la présence des minorités est un paramètre important dans les relations extérieures.

Avec la Roumanie, l'Ukraine a deux portions de frontières communes : l'une constituée par le bras du delta du Danube qui va du confluent du Prut à la mer, l'autre qui, à l'est de la Moldavie, traverse la chaîne des Carpathes pour rejoindre la rivière Tisza à l'endroit où elle entre en Hongrie. Cette frontière a été tracée en 1940 par le pacte Molotov-Ribbentrop qui a placé en Ukraine la Bukovine du Nord (en même temps que la partie de la Bessarabie qui constitue l'essentiel de la Moldova) enlevée à la Roumanie. Environ 20% des habitants de cette province (environ 120000) se sentent Roumains et parlent roumain ; le référendum sur l'indépendance ukrainienne a été approuvé dans ces districts aussi massivement que dans le reste du pays, mais le Parlement roumain avait discuté sa valeur dans des territoires arrachés par la force. Il avait évoqué, au cours des discussions publiques, que la Roumanie accueillait environ 70000 Ukrainiens, dont le sort pouvait être mis en balance avec celui de leurs frères roumains. Les gouvernements des deux pays, également gênés sur le plan intérieur, ont cependant préféré instaurer des relations de bon voisinage plutôt qu'entretenir des querelles stériles. Ils ont réussi à neutraliser leurs parlementaires. Dès 1992, les échanges de visites ministérielles ont commencé entre les deux pays ; les entretiens ont d'abord évité tous les débordements qui auraient pu avoir lieu (c'était l'époque des combats en Moldova à propos de la Transnistrie), puis ont pris un tour nettement positif : des ambassades et des consulats ont été installés, dans le respect des règles de réciprocité ; enfin des accords de coopération économique ont été signés. L'affaire à la fin 1995, paraît apaisée.

Avec la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie (nous confondrons volontairement, pour ne pas surcharger ce paragraphe, ce qui fut de Tchécoslovaquie et ensuite de Slovaquie), les relations ont connu une très brève période de turbulence au moment de l'indépendance de l'Ukraine. Comme dans les cas précédents, la raison en était les minorités ethniques à l'intérieur de ses frontières.

En Subcarpathie, un district est peuplé à 90% de Hongrois (150000 personnes) ; ce qui motiva quelques revendications nationalistes en décembre 1991.

C'est avec la Pologne que le contentieux historique était le plus lourd : alors que les frontières des deux Etats venaient à peine d'être définies (c'était à peu de choses près, la ligne Curzon » de 1919) les Polonais avaient déclenché, en avril 1947, une opération de déplacement de population qui avait touché environ 150000 Ukrainiens, transférés de force...dans des territoires ex-allemands à l'est de la ligne Oder-Neisse, sous prétexte qu'ils avaient soutenu les combattants de l'armée insurrectionnelle ukrainienne (U.P.A.). L'opération

avait à l'époque été approuvée par Staline et par le gouvernement ukrainien, mais avait laissé de profondes blessures dans la population ukrainienne, d'autant plus qu'elle s'était accompagnée d'une véritable persécution religieuse ; les autorités polonaises avaient ordonné des destructions d'églises, des éloignements de prêtres grecs catholiques locaux, et la « polonisation » d'une partie de la toponymie locale.

En 1990, il y aurait eu près de 400000 ukrainiens en Pologne, entretenant leur culture et l'histoire de leurs racines ; tandis qu'environ 300000 Polonais vivaient en Ukraine, dont le tiers à l'Ouest du pays, auprès de Lvov.

Varsovie, prenant conscience de la profondeur des mutations en cours dans la région, et sans doute parce qu'elle avait elle-même longtemps subi la férule de Moscou, prit dès le 3 août 1990 l'initiative de condamner cette opération ; Kiev accueillit cette résolution du sénat polonais avec satisfaction. Et lorsque, à nouveau la Pologne fut la première à reconnaître son indépendance, puis à souligner son respect de « l'ordre territorial établi », les relations entre les deux pays ne pouvaient se développer que sur un mode amical. En mai 1992, le Président Léonid Kravtchouk signait à Varsovie un traité « de bon voisinage, d'amitié et de coopération », complété ensuite par plusieurs accords sur les relations diplomatiques, la protection des minorités et une coopération économique à développer. Pour les deux pays, encore qu'ils aient respecté les formes en traitant de façon neutre, et sans jamais rappeler l'ancienne tutelle soviétique, c'est bien aussi de relations de sécurité qu'il s'agissait. Cela se révéla de façon plus nette lorsque, en février 1993, les ministres de la Défense signèrent à Kiev un accord de coopération militaire, puis à Debrecen, un accord instituant « l'Euro-Région des Carpathes » avec la Hongrie et la Slovaquie (cette dernière seulement comme membre associé). Dans cet accord, difficilement imaginable en 1990, c'est encore la diplomatie polonaise qui a joué le meilleur rôle : le but était, un peu plus que symboliquement peut-être, de créer une organisation qui s'affirme, hors de l'O.T.A.N. comme de l'espace de sécurité de la C.E.I.

La Biélorussie, même si elle prête sa capitale à la C.E.I., ne pose pas de problème particulier à l'Ukraine. Membre fondateur de l'U.R.S.S. ; elle se retrouve le 8 décembre 1992, membre fondateur de la C.E.I. : mais c'est pour mieux faire éclater l'ancienne Union, avec la complicité de l'Ukraine et la Russie, ou plutôt de son président Boris Eltsine, qui cherche alors à se débarrasser de Gorbatchev. Elle ne veut cependant pas de conflit et fait de son mieux, par l'intermédiaire du président de son Parlement, (Chouchkevitch), pour apaiser la tension qui va s'ensuivre entre Ukraine et Russie. Car si l'accord signé à Minsk ce jour-là est un accord de coopération très étendu (coordination des activités de politique extérieure, coopération économique, coopération dans le domaine de l'écologie, harmonisation des activités policières...), et s'il est déclaré ouvert à toutes les républiques de l'ancienne U.R.S.S., ses clauses concernant la sécurité peuvent être interprétées de façon plus ou moins large. Elles prévoient en effet un « espace stratégique commun » et un « contrôle unique des armements nucléaires, à régler dans un autre accord ». Or, tandis que l'Ukraine réunit immédiatement son Parlement pour examiner et amender les accords, c'est Chouchkevitch, à nouveau, qui défend devant Gorbatchev le bien fondé de l'action ukrainienne ; quelques semaines plus tard, à Alma-Ata, la disparition de l'U.R.S.S. sera consommée, et l'amitié entre Ukraine et Biélorussie sera confirmée ; en fait, les deux Etats naviguent de conserve, depuis les accords de Minsk, sans le moindre heurt. Leurs peuples sont « sortis de prison ensemble » et ne souhaitent pas être séparés. L'élection en 1994, de Loukachenko à la présidence de la République de Biélorussie a peut-être contribué à un rapprochement avec Moscou, mais la coopération entre Kiev et Minsk reste aussi bonne que le permet une situation économique très médiocre dans les deux pays. Il n'y a aucune contestation de frontière, alors qu'elle est extrêmement artificielle à travers les steppes boisées ; l'importante minorité biélorusse (environ 400000 en Ukraine vit en parfaite harmonie avec ses voisins).

## L'Ukraine et le monde extérieur

Depuis l'éclatement de l'URSS, les relations entre l'Ukraine et la Russie sont extrêmement conflictuelles, et cette tension permanente repose sur des facteurs à la fois politiques, économiques, militaires mais avant tout historico-culturels. Ce conflit n'a cependant pas dégénéré, et en dépit des Cassandre de tous bords, il semble aller lentement, en dépit de tensions passagères, vers une solution acceptable pour les deux parties, et rassurantes pour la communauté internationale.

Il faut tout d'abord reconnaître que les Russes ont le plus grand mal à percevoir l'Ukraine comme un pays étranger. Kiev, le berceau du premier Etat slave, la Rus, dont l'apogée s'est située au XI<sup>e</sup> siècle, était qualifiée de « mère des villes russes », et malgré une revendication nationale qui remonte à plusieurs siècles, les liens qui unissent les deux pays sont de ceux que l'on ne rompt pas aisément du jour au lendemain. Les Ukrainiens, de leur côté, ont volontiers mis un signe égal entre pouvoir soviétique et domination russe, et c'est une victoire sur leur « grand frère », celui qui qualifiait avant la Révolution l'Ukraine de « Petite Russie »- même si les historiens expliquent que ce terme n'avait au départ rien de péjoratif- que l'Ukraine a célébré, avec la proclamation de son indépendance, au soir du référendum du décembre 1991.

Hélas pour elle, il a fallu bien vite déchanter : l'Ukraine indépendante ou non, dépendait bel et bien de la Russie pour son approvisionnement en hydrocarbures, le port militaire de Sébastopol, en Crimée, abritait la Flotte de la mer Noire naguère soviétique, qu'il faudrait bien partager, la Crimée était peuplée en majorité de Russes, malgré le retour d'une partie des Tatars, premiers habitants des lieux, déportés par Staline en 1944, et hantée par la mémoire littéraire russe (Tchekhov, Volochine...), enfin il fallait régler le sort de l'arsenal nucléaire soviétique entreposé sur le sol ukrainien. On a pu constater au cours des trois années écoulées que tous ces problèmes étaient fort imbriqués.

Harcelée par la Russie, l'Ukraine a, dans un premier temps, exercé un véritable chantage concernant le transfert sur le territoire russe de ses ogives nucléaires. La Russie a de son côté tout d'abord soutenu les visées indépendantistes de la Crimée afin de faire lâcher prise à l'Ukraine sur le partage de la flotte et le statut de Sébastopol.

Le règlement de ces problèmes semble cependant avoir avancé. La Crimée, qui avait proclamé son indépendance le 5 mai 1992, pour revenir quelques jours plus tard sur cette déclaration, qui avait élu un Président séparatiste, a fini par voter en majorité pour Léonide Koutchma aux élections présidentielles ukrainiennes de juillet 1994 et par reconnaître la souveraineté de l'Ukraine. Il faut dire qu'entre temps, les séparatistes avaient été plus ou moins « lâchés par les autorités russes, en dépit d'un accord de coopération entre la Russie et la Crimée signé le 7 mai 1994. Elles avaient en effet obtenu de très importantes concessions de l'Ukraine sur le partage de la flotte et le statut de Sébastopol lors des accords de Massandra du 3 septembre 1993, mais ceux-ci avaient ensuite été remis en cause par l'Ukraine, et c'est seulement en mai 1994 que le problème semble avoir été plus ou moins réglé : l'Ukraine acceptait de « se contenter » de 20% des navires. Le problème du statut de Sébastopol et des bases navales russes en Crimée n'était, lui, toujours pas réglé. On a pu voir, au mois de mars 1995, avec l'intervention de troupes spéciales ukrainiennes, que la question de Crimée n'était pas à l'abri de rebondissements mais Moscou, amèrement instruit par la guerre de Tchétchénie, a fait machine arrière, si bien que le problème était déclaré « affaire intérieure de l'Ukraine.

Le 14 janvier 1994, un accord tripartite russo-ukraino-américain réglait le sort de l'arsenal nucléaire ukrainien, qui devrait être remis à la Russie. Le 20 mars 1995, la Russie et

l'Ukraine signaient un accord sur un rééchelonnement d'une partie de la dette énergétique ukrainienne, soit 1,14 milliard de dollars sur un total de 2,5 milliards jusqu'en 2008. Par contre, le différend concernant la Flotte de la mer Noire n'est toujours pas complètement réglé, le texte qui avait été paraphé antérieurement n'étant toujours pas ratifié par le Parlement, le principal point d'achoppement étant le statut de Sébastopol.

Malgré la signature de plusieurs accords bilatéraux et un relatif réchauffement dans les relations entre Moscou et Kiev, marqué par des déclarations d'amitié de part et d'autre, l'Ukraine qui a été la deuxième république slave de l'ex-URSS confirme sa volonté de s'ancrer en Europe occidentale. Tout en ayant conscience qu'elle ne peut totalement faire abstraction aujourd'hui de Moscou pour des raisons géostratégiques et économiques, l'Ukraine souhaiterait néanmoins intégrer les structures européennes de sécurité. Le gouvernement ukrainien rappelle régulièrement la volonté de son pays d'institutionnaliser ses relations avec l'OTAN et de devenir un « membre associé » de l'UEO. De leur côté, l'OTAN, l'UEO et les Etats-Unis affichent ouvertement leur intérêt stratégique pour l'Ukraine. A l'inverse, la Russie n'accepte pas l'élargissement de l'OTAN à l'Est en général et prend bien évidemment position contre un rapprochement entre l'Ukraine et l'Ouest (OTAN, UEO) en particulier. Une telle réaction de la Russie au processus de rapprochement de l'Ukraine vers l'Ouest a été inspirée par la crainte de perdre son influence dans cette région mais aussi par le fait que l'Ukraine est un client très important pour ses ventes à l'exportation.

Il faut remarquer que l'OTAN et l'Ukraine ont fait un pas l'une vers l'autre et sont déjà liées par « une charte de partenariat spécifique » signée le 9 juillet 1997, à l'occasion du sommet atlantique de Madrid. Dans le cadre de cette charte, l'Ukraine participe aux exercices et manœuvres militaires et en organise elle-même sur son territoire. Ainsi, les forces navales alliées et ukrainiennes ont-elles conduit, en Mer Noire et dans la péninsule de Crimée des manœuvres répondant au nom de code de « Sée Bresse » (première phase au mois d'août 1997, deuxième phase au mois d'avril 1998) et des ukrainiennes, américaines, bulgares, géorgiennes, roumaines et turques. La deuxième phase a réuni pendant une semaine quelque 50 navires de guerre et une grande quantité de véhicules blindés. Ces manœuvres aéronavales ont été les plus importantes organisées en Mer Noire depuis 1990. Bien qu'elle ait été invitée à y participer, la Russie a préféré s'abstenir, considérant ces manœuvres comme une menace potentielle pour sa sécurité.

Simultanément les relations entre l'UE et l'Ukraine se sont approfondies ainsi que les relations bilatérales entre certains pays d'Europe occidentale et l'Ukraine. Ce rapprochement a d'ailleurs été confirmé le 5 novembre 1998, avec la première réunion du Comité de coopération Ukraine – Union Européenne, créé conformément aux dispositions de l'Accord sur le partenariat et la coopération (APC), entre l'Ukraine et l'Union Européenne (UE). Au cours de cette réunion, un programme commun de travail concernant la mise en route de l'APC a été adopté. Le programme prévoit notamment l'élimination des entraves au commerce, l'alignement de la législation ukrainienne sur les standards de l'UE et le renforcement de la coopération dans le domaine des transports et des douanes. Il a été décidé également d'étudier conjointement les possibilités de créer une zone de libre échange entre l'Ukraine et l'UE.

Mais, pourquoi avec des origines et des traditions communes, des liens familiaux qui sont très profonds (environ 11 millions de Russes en Ukraine et 7 millions d'Ukrainiens en Russie), une histoire partagée pendant plusieurs décennies avec la Russie, l'Ukraine se rapproche-t-elle de plus de l'Ouest ? Par contre, sur certaines questions l'Ukraine et la Russie

ont des opinions extrêmement contraires, comme par exemple, la question de fonctionnement de la CEI (organisation au sein de laquelle l'Ukraine n'a qu'un statut d'observateur).

On tentera de répondre à cette question selon trois grands axes. Tout d'abord, pour développer des relations actives et harmonieuses entre deux pays indépendants en général il faut avoir une base, le traité principal, qui fixe les directions, les voies et les garanties de la coopération. Un traité correspondant des intérêts ces deux pays a été préparé par les gouvernements de l'Ukraine et de la Russie. Mais, ratifié le 14 janvier 1998 par la Rada suprême (Parlement ukrainien) par 305 voix contre 31, le traité d'amitié, de coopération et de partenariat fort attendu de part et d'autre n'a toujours pas été entériné par la Douma (Parlement russe), dont la majorité estime qu'il nuit aux intérêts stratégiques de la Russie.

D'autre part, il faut considérer les problèmes territoriaux. Malgré la signature d'un accord sur le partage de la flotte de la Mer Noire effectué par les chefs de gouvernement des deux pays, le problème de la Crimée perdure. Conformément à ce document, Kiev acceptait de louer à la Russie une partie du port de Sébastopol en Crimée, ainsi que plusieurs autres installations militaires. D'une durée de vingt ans, ce bail est prorogable à volonté après accord des deux parties. En retour, la Russie a officiellement renoncé (par la Douma) à ses prétentions sur Sébastopol. Mais la question de la Crimée, revendiquée depuis 1991 par les nationalistes et communistes russes, continue d'empoisonner les relations entre les deux pays. En outre, la Russie ne s'empresse guère d'effectuer une délimitation de la frontière dans la région de la Mer d'Azov.

Le troisième axe d'étude concerne l'approvisionnement en énergie. Dépendant à 90% de la Russie pour son approvisionnement en énergie, l'Ukraine devait, début 1998, quelque 1,2 milliards de dollars à Gazprom, le géant gazier russe.

En abordant ce problème il faut noter deux points. Tout d'abord il faut avoir à l'esprit que l'Ukraine est l'un des consommateurs principaux du gaz et du pétrole russe et sa situation est pratiquement sans issue dans ce domaine. La Russie a fixé à 90 dollars américains les 1000m<sup>3</sup> de gaz, alors que le cours mondial ne dépasse pas 50 dollars américains. Par ailleurs et dans le même registre, la Russie paie à l'Ukraine, pour le transport de son pétrole sur le territoire ukrainien, un prix qui est deux fois inférieur aux cours mondiaux.

Malgré des relations qui ont un caractère exceptionnel la première visite d'état de Leonid Koutchma à Moscou, du 26 février au 1 mars 1998 n'est pas parvenu à lever la totalité des obstacles sur la voie d'une normalisation des relations russo-ukrainiennes.

## **L'Ukraine comme mode de régulation des relations russo-ukrainiennes**

Vers la fin de 1993 et au début de 1994, on a pu croire que la communauté internationale allait devoir assister au démembrement de quelques-uns des Etats issus de l'ex-URRS, du fait de l'action de la Russie et au profit de cette dernière. A l'automne 1993, la Géorgie avait perdu tout contrôle sur l'ensemble du territoire de l'Abkhazie, en raison, comme nous l'avons indiqué, de l'action des forces armées russes. Des dirigeants abkhazes demandaient le rattachement de l'Abkhazie à la Fédération russe tandis que des hommes politiques russes de la mouvance nationalistes préconisaient une telle solution en représailles au nationalisme anti-russe de la Géorgie. De même, l'Arménie, avec l'appui plus ou moins déguisé de la Russie, avait conquis sur l'Azerbaïdjan la totalité du Nagorny-Karabakh et d'autre région limitrophe ; l'effondrement militaire azéri était tel qu'elle semblait pouvoir

annexer directement ce territoire. Cette fois, c'était presque toute la classe politique russe qui était favorable en Arménie.

Mais c'est en Ukraine que la question du démembrement a paru devoir se poser avec de bien plus lourdes conséquences internationales. Le 30 janvier 1994, Yuri Mechkov était élu président de la Crimée avec 73% des suffrages après avoir fait campagne pour séparation entre la Crimée et l'Ukraine et promis de faire tenir un référendum sur cette question. L'issue d'un tel référendum ne faisait pas de doute. Du côté de la Russie, l'ancien Parlement avait déjà formellement déclaré nul et non avenu le transfert arbitraire de la Crimée à l'Ukraine effectué par Khrouchtchev quarante ans plutôt, en 1954. L'élection de Mechkov venait en plus dans la foulée du succès électoral de Jirinovski à un moment où le nationalisme déteignait, quoique à des degrés divers, sur tous les courants politiques russes. Dans la perspective d'un référendum victorieux, les courants les plus modérés auraient pu invoquer le caractère démocratique de la remise en cause des frontières de l'Ukraine, en plus des justifications historiques et de la composition ethnique de la Crimée.

Or, dans les semaines qui suivirent, le nouveau président criméen, malgré l'ampleur de sa victoire électorale, modéra considérablement ses propos et ses objectifs. On apprit que ce fut à la demande expresse du gouvernement russe qu'il décida de faire porter le référendum qu'il avait promis, non sur le détachement de la Crimée de l'Ukraine, mais plutôt sur une question qui lui laissait une bien plus grande marge de manœuvre politique, à savoir la redéfinition des rapports entre la Crimée et l'Ukraine. Comme tous s'y attendaient, le référendum donna le résultat qu'il escomptait.

Depuis l'élection de Meshkov, le gouvernement russe n'a cessé d'exercer sur lui une influence modératrice, tout en cherchant à tirer avantage de sa victoire et du courant qu'il représente. Il apparaît maintenant assez clairement que les non-remise en cause (directe, tout au moins) des frontières des Etats issus de l'ex-URSS est précisément une de ces règles de conduite auxquelles la Russie a décidé de se tenir pour demeurer un partenaire acceptable, beaucoup plus coriace certes, mais partenaire tout de même des puissances occidentales, et pour obtenir leur accord au moins tacite, à sa politique dans cette région. L'intangibilité des frontières est en effet une question qui constitue pratiquement un tabou et sur laquelle les positions des puissances occidentales sont particulièrement claires.

La solution que la Russie semble maintenant envisager pour « le problème de la Crimée » et pour l'Ukraine tout entière, est celle de sa fédéralisation. Entendons-nous cependant sur le terme qui n'est pas tout à fait adéquat pour ce qui est de la Crimée. Celle-ci dispose déjà d'un statut de type fédéral comme République autonome à l'intérieur de l'Ukraine. La Crimée resterait nominalement à l'intérieur de l'Ukraine, mais entretiendrait toute une série de liens avec la Russie. C'est une formule qui va plus loin – mais qui est assez proche de ce que l'on souhaite au Kremlin – qui fut votée par le Parlement de Crimée, le 20 mai 1994, quelque temps après le référendum. La résolution du Parlement veut que, dorénavant, les relations entre la Crimée et l'Ukraine soient régies par traités, que les Criméens aient droit à la double citoyenneté et que la Crimée puisse avoir ses propres forces armées.

La résolution du Parlement criméen a déclenché une confrontation immédiate entre Kiev et Simféropol, l'Ukraine menaçant d'utiliser la force pour mettre fin à ce qui lui paraissait être une déclaration d'indépendance. Les Etats-Unis soutinrent ouvertement l'Ukraine en affirmant que la Crimée faisait

partie de l'Ukraine, que la question relevait de ses affaires intérieures et invitait même la Russie à ne pas s'en mêler. Le ministre britannique des Affaires étrangères, qui se trouvait à Kiev le 24 mai, prit une position un peu différente. Après avoir déclaré lors d'une

conférence de presse que la Crimée faisait partie de l'Ukraine, il répondit à un journaliste qui lui demandait si Kravtchouk avait raison d'affirmer que l'Angleterre soutenait entièrement

### ***Rapports avec la Russie***

L'Ukraine a donc rompu avec la Russie en 1991 : refusant d'abord l'U.R.S.S. , elle a ensuite limité les pouvoirs de la C.E.I., puis l'a traitée avec suffisamment peu d'égards pour qu'elle soit devenue, de pays frère, partie de « l'étranger proche » pour Moscou. Les rapports des deux Etats, alors même que les gouvernement veulent toujours éviter l'irréparable, sont mauvais : c'est que tous deux, et surtout l'Ukraine, se savent encore dépendants par leurs relations économiques ; mais c'est surtout parce que leurs intérêts en matière de sécurité ne sont pas clairement définis, et restent ambigus pour leurs opinions publiques : l'Ukraine a-t-elle vraiment besoin d'un armement nucléaire international ? Et la Russie, puisqu'elle déclare adhérer aux valeurs occidentales ? La coopération régionale souhaitée ne rend-elle pas inutile le niveau auquel sont maintenues les forces conventionnelles, et ne devrait-elle pas rendre les revendication territoriales qui s'expriment ? Les relations russo-ukrainiennes sont un legs de l'Empire, et tous les malentendus qui les obèrent en découlent.

L'Ukraine a maintenant réglé avec ses voisins la plus grande part des problèmes de frontières et de minorités qui pouvaient les séparer, ou pire, les opposer. Mais rien n'a été signé avec la Russie ; et chaque période de tension fait renaître en Ukraine la crainte de son expansionnisme. Une chose paraît cependant certaine : pour mener sa politique de réformes économiques, la Russie a besoin de l'Ouest : elle doit satisfaire les exigences de puissance de l'Amérique, et se plier aux demandes des banquiers européens. Elle ne doit surtout pas donner l'idée qu'elle a des ambitions impérialistes, d'où le flou qu'elle entretient sur les questions de la Crimée et de ses minorités, par l'alternance de ses menaces et de ses concessions. Nous laissons donc de côté, pour l'instant les rapports de sécurité entre l'Ukraine et la Russie, les réservant à la part réflexion consacrée à la Russie ; mais nous examinerons avant cela les moyens employés par les Etats et les organisations occidentales pour donner à Kiev le sentiment de leur soutien, dans un jeu qui s'annonce inégal.

### **Le pragmatisme et la priorité à l'économie**

Ce n'est pas dire pour autant que rien n'a vraiment changé dans la politique de l'Ukraine à l'endroit de la Russie. Si la volonté du maintien de l'indépendance de l'Ukraine face à la Russie a continué de s'affirmer, l'approche du nouveau président sur cette question se révèle néanmoins très différente de celle de son prédécesseur. Elle est tout d'abord empreinte d'un pragmatisme beaucoup plus tard.

Influencé par les courants nationalistes de l'Ukraine de l'Ouest dont il était originaire, Kravtchouk avait eu tendance à considérer que l'indépendance de l'Ukraine ne pouvait s'affermir que par différenciation, sinon par opposition constante, face à la Russie, et par l'identification et l'obtention rapide de tous les liens possibles et impossibles avec le monde occidental. La querelle des armes nucléaires ukrainiennes était tout à fait symptomatique de ce point de vue. On en faisait un symbole de l'indépendance et de l'importance internationale de l'Ukraine et pour se résoudre à leur démantèlement plusieurs fois promis, on exigeait des Etats-Unis des garanties de sécurité qu'ils ne voulaient ou ne pouvaient pas donner. Alors que Kravtchouk avait gravement négligé la réforme économique au profit de la construction d'un Etat fort, Kuchma en a fait une priorité fondamentale en considérant que le relèvement économique de l'Ukraine était la première condition du maintien de son indépendance.

Là-dessus, Kuchma pouvait s'appuyer sur les claires leçons de la très courte histoire de l'Ukraine indépendante. Lors du référendum du premier décembre 1991 sur l'indépendance de l'Ukraine (approuvée à plus de 90%), chacune des régions de la

République, y compris la Crimée ou les Russes sont majoritaires, avait dégagé une forte majorité favorable. A l'époque, la situation économique et les conditions de vie en Ukraine étaient nettement meilleures qu'en Russie. Le vote des Russes et des russophones en faveur de l'indépendance s'explique largement, comme dans le cas des républiques baltes, par une volonté d'échapper au chaos économique inhérent à l'héritage soviétique et russe et de maintenir un meilleur niveau de vie. Cette situation favorable à l'Ukraine s'est cependant complètement renversée en l'espace d'un an. La dégradation s'est gravement accentuée en 1993 et 1994. A tort ou à raison elle a été interprétée en Crimée et en Ukraine de l'Est comme une conséquence de la séparation de la Russie, et a provoqué en réaction les succès électoraux des forces sécessionnistes ou fédéralistes – selon les régions- demandant un rapprochement avec la Russie. La vulnérabilité de l'Ukraine face à la Russie et à ses pressions était effectivement devenue fonction directe de sa situation économique désastreuse.

C'est donc à tous égards que le redressement économique s'imposait, et Kuchma a pu faire valoir que le rapprochement et tous les accords économiques avec la Russie qui pouvaient y contribuer ne pouvaient qu'aider à consolider l'indépendance de l'Ukraine. Son nouveau ministre des Affaires étrangères, H. Udovenko, déclara que sa première priorité serait l'amélioration des relations avec la Russie.

L'accent mis sur la réforme économique trop longtemps différée pouvait se justifier de la même manière face à un parlement récalcitrant. A ce sujet cependant, il faut dire que Kuchma marche sur une corde raide. La grande industrie vétuste et l'économie de l'Ukraine de l'est sont les plus vulnérables aux effets d'une thérapie de choc qui pourrait plus facilement qu'ailleurs y créer des remous sociaux et politiques.

Sur les exigences politiques russes, comme la double nationalité pour les Russes vivant en Ukraine ou la défense commune des frontières de la CEI et son renforcement institutionnel, l'Ukraine a continué d'opposer une résistance discrète, mais jusqu'ici efficace, soutenue qu'elle était par d'autres membres de la CEI.

En même temps, l'Ukraine de Kuchma a évité toute rhétorique ou prise de position susceptible d'irriter inutilement la Russie. C'est ainsi que contrairement aux pays baltes, notamment, le parlement ukrainien a évité de condamner l'intervention russe en Tchétchénie. Kuchma a déclaré qu'il s'agissait d'une affaire intérieure de la Russie. De son côté, la Russie a dénoncé la présence de « mercenaires » ukrainiens combattant en Tchétchénie. L'Organisation d'autodéfense nationale de l'Ukraine s'est effectivement targuée d'avoir envoyé une centaine de « volontaires » en Tchétchénie. Mais il s'agit d'une organisation illégale qui n'a sans doute reçu aucun soutien du gouvernement ukrainien. Au contraire, elle s'est plainte de ce que celui-ci avait coupé toutes les communications entre Grozny et l'Ukraine, pour éviter le développement d'un mouvement de soutien à la Tchétchénie.

C'est surtout sur la question de l'élargissement de l'Otan que le réalisme prudent de la nouvelle direction ukrainienne s'est manifesté de la façon la plus significative. Là encore, contrairement à l'Estonie et à la Lituanie, elle a fait savoir que l'Ukraine n'était pas candidate à l'Otan. D'une part, elle sait que les chances de l'Ukraine d'y être intégrée sont à peu près nulles et elle considère d'autre part qu'une candidature insistante ne ferait qu'envenimer ses relations avec la Russie. Formellement, elle ne s'est pas opposée à l'élargissement de l'Otan, en affirmant qu'il ne lui appartenait pas de décider qui devait ou ne devait pas en devenir membre. Cependant, il est devenu clair qu'elle n'y était pas favorable et qu'elle en redoute les conséquences. Elle sait fort bien que l'Ukraine serait alors isolée et soumise à d'intenses pressions de la Russie pour obtenir son alignement politico-militaire. C'est pourquoi le gouvernement ukrainien, sans s'opposer directement au projet de l'Otan, a déclaré qu'il fallait éviter de laisser la Russie seule. A l'été 1995, Boris Tarasyuk, le vice-ministre des Affaires étrangères de Kiev, le répétait en précisant que « si une expansion de l'Otan vers l'Est prenait place maintenant, l'Ukraine se trouverait dans une situation très difficile ».

La volonté de la nouvelle direction ukrainienne d'éviter autant que possible un climat de confrontation avec la Russie tient à une conscience plus aiguë des vulnérabilités de l'Ukraine, non seulement sur le plan social et économique mais tout autant sur le plan militaire. En «nationalisant» les forces soviétiques conventionnelles situées sur son territoire, l'Ukraine a hérité d'une énorme armée de près d'un million d'hommes. Celle-ci ne constitue cependant pas un élément de dissuasion un tant soit peu crédible vis-à-vis de la Russie. En plus des problèmes de démoralisation découlant de causes similaires à celles qui minent l'armée russe, d'autres caractéristiques affectent sa crédibilité. Encore maintenant, plus de la moitié de ses officiers Russes, ce qui aggrave sérieusement le problème de l'autorité du gouvernement, surtout en cas de conflit avec la Russie...D'autre part, les principaux dispositifs et installations militaires soviétiques dont l'Ukraine a hérité se trouvent forcément à l'ouest de l'Ukraine, ou ils avaient pour mission de défendre les frontières occidentales de l'URSS, alors que les vulnérabilités du nouvel Etat sont à l'est. Aucun transfert important de ces dispositifs n'a encore été effectué. D'une part, les coûts très élevés qu'il impliquerait et le délabrement des finances publiques le rendent difficilement possible. D'autre part un redéploiement important serait certainement considéré à Moscou comme une volonté de défi, sinon comme une « provocation ».

## Désarmement nucléaire

Si l'année écoulée n'a donc pas vu la conclusion de traités spectaculaires, le processus de désarmement nucléaire prévu par les traités Start se poursuit, les mesures de confiance se multiplient entre les puissances nucléaires et des propositions pour des étapes ultérieures se font jour.

Les problèmes internes à l'ex-URSS concernant l'application des mesures de désarmement nucléaire prévues dans les traités Start I (« 31 juillet 1991) et Start II (3 janvier 1993) semblent être en voie de résolution.

Après de nombreuses hésitations, l'Ukraine s'est enfin à respecter son engagement et notamment le protocole additionnel de Lisbonne (23 mai 1992). Le 14 janvier 1994 était signé à Moscou entre les Etats-Unis, la Russie et l'Ukraine un accord trilatéral prévoyant la dénucléarisation de l'Ukraine et le transfert des têtes à la Russie ; en compensation, l'Ukraine recevra du combustible pour ses centrales nucléaires et une partie des sommes versée par les Etats-Unis à la Russie pour le contrat d'achat d'uranium hautement enrichi. L'ensemble de cette compensation devrait s'élever à environ un milliard de dollars, principalement sous la forme de barres de combustible nucléaire. En outre, l'Ukraine a reçu des garanties de sécurité qui entreront en vigueur dès son adhésion au TNP. Ces garanties sont au demeurant ostensiblement similaires à celles déjà accordées devant les Nations unies aux Etats non nucléaires membres du TNP et dans le cadre de la CSCE. L'Ukraine a cependant obtenu que ces garanties soient explicitement mentionnées dans l'accord trilatéral et que le Royaume-Uni se joigne après à la Russie et aux Etats-Unis sur ce point. Point plus crucial encore, puisqu'une forte opposition s'était toujours vivement manifestée, le parlement ukrainien, la Verhovna Rada, a ratifié cet accord le 3 février 1994. La Rada a ainsi renoncé aux réserves qu'elle avait émises lors de son vote du 18 novembre 1993, ratifiant Start I et le protocole de Lisbonne. La dernière hypothèque pesant encore sur la dénucléarisation de l'Ukraine était le refus d'adhérer pour le moment au TNP, la Rada s'étant prononcée à une courte majorité contre une adhésion immédiate le 3 février 1994. Le 16 novembre, cependant, la Rada

revenait sur ce vote et ratifiait l'adhésion au TNP à la majorité écrasante de 301 voix contre 8. Ce vote constitue une victoire pour le nouveau président ukrainien Leonid Kuchma. La seule condition posée par la Rada est l'obtention de garanties formelles de sécurité qui devaient être signées lors du sommet Budapest de la CSCE en décembre 1994

Cette adhésion formelle permet l'accélération du processus de ratification de Start 1, la Russie ayant jusqu'ici refusé de procéder à l'échange des instruments de ratification tant que l'Ukraine n'était pas membre du TNP en tant qu'Etat non nucléaire, à l'instar de la Biélorussie depuis 1993 et du Kazakhstan depuis le 14 février 1994. Le démantèlement des systèmes d'armes s'est néanmoins poursuivi cette année, principalement par le retrait du service actif d'armes anciennes. Le principal problème posé par l'absence d'entrée en vigueur formelle est l'impossibilité de procéder aux inspections prévues par le traité Start. Ces difficultés juridiques viennent s'ajouter aux difficultés techniques - notamment le problème encore insoluble du retraitement du plutonium - pour rendre incertain l'achèvement en temps voulu (2003) des destructions prévues par Start 1 et 11.

Les programmes d'aide au désarmement nucléaire décidés par les Etats-Unis, principalement au titre de la loi « Nunn-Lugar », s'élèvent à plus de 800 millions de dollars, dont environ 100 millions ont déjà été dépensés, essentiellement pour des mesures de sécurité concernant le stockage des matériaux nucléaires. Le budget fédéral américain a d'ores et déjà prévu 400 millions de dollars de plus pour l'année fiscale 1995. Le contrat signé à Moscou en janvier 1994 prévoit en outre l'achat d'uranium recyclé provenant des têtes nucléaires ex-soviétiques, pour un montant total de 12 milliards de dollars sur vingt ans. L'uranium faiblement enrichi qui doit en être tiré utilisé dans les centrales américaines ou revendu à l'exportation par une organisation gouvernementale américaine. A cet effort massif des Etats-Unis, il convient d'ajouter les contributions plus modestes du Japon (100 millions de dollars au total), du Royaume-Uni (35 millions de livres), de la France (160 millions de francs), de l'Allemagne (20 millions de marks) et de l'Italie (6 millions de dollars). Un centre scientifique russe cofinancé par les Etats-Unis, l'Union européenne et le Japon est également en projet.

Cette aide occidentale est répartie entre les quatre républiques qui détenaient des armes nucléaires stratégiques. La Russie bénéficie logiquement de la plus grosse part, même si les trois autres républiques continuent à marchander avec un certain succès leur dénucléarisation. Si elles n'obtiennent pas les sommes faramineuses qu'elles exigent périodiquement (2,8 milliards de dollars demandés par l'Ukraine en août 1993, 1 milliard de dollars réclamés par le Kazakhstan en janvier 1994), la Russie et les Etats-Unis semblent avoir reconnu leur droit à des compensations financières. Washington a ainsi fait, en 1994, un effort particulier dans leur direction, avec des programmes spécifiques d'aides au démantèlement ou au transport vers la Russie. La Biélorussie a ainsi obtenu 25 millions de dollars supplémentaires le 15 janvier 1994, le Kazakhstan 85 millions le 14 février 1994 lors de la visite du président Nazarbaïev à Washington, et l'Ukraine les compensations prévues par l'accord du 14 janvier 1994. En Russie, l'establishment nucléaire et les députés « conservateurs » freinent cependant l'utilisation de l'aide occidentale en critiquant l'asservissement de la Russie et de ses scientifiques à l'argent américain.

## **Ukraine : le maintien d'une indépendance fragile**

La défaite électorale de Léonid Kravtchouk aux élections présidentielles ukrainiennes du printemps 1994 et son remplacement par Leonid Koutchma, Ukrainien de l'Est, plus russophone qu'ukrainophone, élu d'ailleurs sur une plate-forme d'accommodement avec le voisin russe, avait laissé présumer une réorientation majeure de l'Ukraine vers la Russie pouvant même aller jusqu'à la mise sous tutelle russe, de sa politique extérieure et intérieure.

Or, plus d'un an plus tard, il faut bien constater que rien de tel ne s'est produit. Non seulement le nouveau président a maintenu, sans éclat, mais fermement, la ligne de son prédécesseur nationaliste sur plusieurs dossiers contentieux avec Moscou, mais il a su encore tirer profit des difficultés russes en Tchétchénie pour affirmer –comme Kravtchouk lui-même n'aurait pas osé le faire- l'autorité de l'Etat ukrainien sur la Crimée.

## **Le renforcement de l'autorité de Kiev en Crimée**

La prudence et le pragmatisme manifestés par Kuchma dans les relations entre l'Ukraine et la Russie se sont accompagnés d'une analyse, finalement fort judicieuse, des marges de manœuvre réelles nécessaires au renforcement de l'Etat ukrainien sur une question particulièrement délicate pour les rapports entre les deux pays. C'est bien ainsi qu'il faut voir l'épreuve de force qu'il a engagée avec succès le 17 mars 1995, avec le président et la majorité « indépendantiste » du parlement de la Crimée. Depuis l'élection à la présidence en janvier 1994 de Yuri Meshkov qui avait précédemment préconisé le rattachement de la Crimée à la Russie, cette dernière était devenue le talon d'Achille de l'Ukraine dans ses relations avec Moscou. Si les autorités russes avaient certes modéré quelque peu les desseins de Meshkov, réaffirmant sans cesse leur respect du principe de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, elles avaient constamment mis Kiev en garde contre l'utilisation de la force dans la confrontation permanente qui l'opposait à la Crimée, se posant en arbitre de la situation.

Profitant des conflits incessants et de tous ordres qui opposaient Meshkov et le Parlement de Crimée, celui de Kiev, le 17 mars, supprimait la présidence et annulait la constitution de la république autonome. Le 31 mars, par décret présidentiel, Kuchma ordonnait au parlement de Simféropol de soumettre avant le 15 mai une nouvelle constitution qui soit compatible et subordonnée à celle de l'Ukraine. L'exécutif criméen fut bientôt mis en tutelle par Kiev. Reprenant sous une forme plus édulcorée des menaces antérieures de référendum, le parlement de Crimée décidait le 25 avril d'en tenir un, le 25 juin « à caractère consultatif » sur la constitution de 1992 et sur l'opportunité de la création d'une union politique et économique panslave entre la Russie, l'Ukraine et la Bélarus. Kuchma exigea l'annulation de cette décision en menaçant de dissoudre le Parlement. Devant l'évidence de sa résolution à mettre sa menace à exécution, le Parlement s'inclina. Finalement, pour trouver un accommodement avec Kiev, le Parlement devait même, le 6 juillet, démettre de ses fonctions son président, S.Tsekov, et le remplacer par un « centriste » d'origine ukrainienne, Y.Suprunyuk.

La grande lassitude de la population face aux querelles qui discréditaient le milieu politique de Simféropol minimisa la réactions locales aux mesures prises par Kiev. Mais, en temps normal, ce sont les réactions de Moscou qui auraient été les plus à craindre pour les dirigeants ukrainiens. A cet égard, la meilleure assurance dont pouvait disposer Kuchma lorsqu'il engagea l'épreuve de force politique finale contre Simféropol était la guerre de Tchétchénie. Moscou y était alors profondément enlisée. Bien que tardive, la réaction internationale se faisait de plus en plus sentir, sans bien sûr remettre en cause l'intégrité territoriale de la Russie. Celle-ci pouvait alors difficilement se lancer dans une confrontation avec l'Ukraine sur une question concernant précisément l'intégrité territoriale de cette dernière. Kuchma le comprit fort bien. S'adressant indirectement à la communauté internationale aussi bien qu'aux autorités russes, il déclara que « le séparatisme » était « la plus grande maladie de la dernière partie du XX siècle ». Justifiant son action et celle du parlement ukrainien, il précisa : « nous assistons à certains événements dans l'ancienne Union soviétique, parce qu'on n'a pas pris à temps les mesures qui s'imposaient ». Il pouvait quant à lui se targuer d'éviter le recours à la violence.

Evidemment, le Parlement criméen demanda formellement à la Russie de s'interposer. Certes, à la Douma, les réactions furent vives. Cependant, celles de l'exécutif furent plus lentes à venir. Le ministère des Affaires étrangères russe et même le président de la Douma (membre du Conseil de sécurité) déclarent qu'il s'agissait d'une affaire intérieure ukrainienne. A la mi-avril, Eltsine se contenta d'une bien faible « menace » en déclarant que la constitution du traité russo-ukrainien serait retardée jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée entre Kiev et Simféropol.

Lors d'une rencontre le 10 juin à Sotchi entre Eltsine et Kuchma, Moscou parut toutefois obtenir largement satisfaction sur un des plus anciens et épineux dossiers du contentieux russo-ukrainien, celui de la flotte de la mer Noire. Sur le partage de la flotte qui fut conclu confirma des ententes intervenues dans le passé. Si la flotte était partagée en deux, la Russie rachetait la majeure partie de la part de l'Ukraine qui n'en retenait ainsi que 20%. Rappelons qu'au départ en 1992, chacune des deux parties en revendiquait la totalité. Sur une question beaucoup plus difficile et lourde de conséquences géopolitiques, la Russie obtenait le droit de maintenir à Sébastopol les bases de sa part de la flotte. Jusque-là, compte tenu des incertitudes que faisait peser la politique des dirigeants « séparatistes » de Simféropol, la cession de bases permanentes à la Russie en Crimée avait été vue comme l'octroi d'une lourde hypothèque sur l'avenir de la péninsule. Kuchma a sans doute cru qu'après avoir mâté Meshkov et le parlement criméen, il pouvait plus facilement se permettre cette concession. Elle a néanmoins fait l'objet de protestations virulentes dans les milieux nationalistes ukrainiens, et un député au Parlement de Kiev a même demandé la destitution de Kuchma.

Comme plusieurs accords précédents conclus entre Kiev et Moscou, celui qui a été signé à Sotchi par Eltsine et Kuchma est demeuré très vague sur des questions importantes, d'où d'inévitables disputes et divergences d'interprétation. Ainsi, la Russie avait toujours revendiqué l'exclusivité de l'utilisation du port de Sébastopol. Or, si l'accord de Sotchi lui garantit le droit d'y maintenir la flotte, il n'interdit pas explicitement à l'Ukraine d'y maintenir sa part. De plus, l'accord ne précisait pas les conditions financières de la cession du port. Or Moscou se plaint que l'Ukraine demande maintenant un prix annuel de location tellement exorbitant qu'il interdirait pratiquement à la Russie d'y maintenir la flotte.

Quoi qu'il advienne de ce différend et en dépit de l'habileté de Kuchma, l'indépendance de l'Ukraine restera encore assez longtemps une vraie gageure. Plus encore que la configuration ethnique de l'Ukraine, son endettement colossal et croissant à l'endroit de la Russie est appelé à en constituer la principale limite. C'est bien cet endettement qui a entraîné les concessions sur la flotte de la mer Noire et qui pourrait en forcer d'autres. Ainsi, la Russie demande des remboursements sous forme de cessions de copropriété dans le gazoduc qui la relie à l'Europe de l'Ouest et dans bien d'autres des secteurs les plus rentables de l'économie ukrainienne.

La résolution du Parlement criméen a déclenché une confrontation immédiate entre Kiev et Simféropol, l'Ukraine menaçant d'utiliser la force pour mettre fin à ce qui lui paraissait être une déclaration d'indépendance. Les Etats-Unis soutinrent ouvertement l'Ukraine en affirmant que la Crimée faisait partie de l'Ukraine, que la question relevait de ses affaires intérieures et invitait même la Russie à ne pas s'en mêler.

## **Crimée**

En 1954, à l'occasion du 300<sup>ème</sup> anniversaire du traité de Pereyaslav, par lequel l'Ukraine s'était unie à la Russie, Krouchtchev (lui-même ancien secrétaire du Parti Communiste

Ukrainien) a rattaché la Crimée à l'Ukraine. De région de Russie, la presqu'île est alors passé sans heurt au statut de région d'Ukraine : des liens étroits existait déjà entre Ukraine et Crimée, et, géographiquement (l'isthme de Perekop relie la presqu'île à l'Ukraine), le geste était justifié.

Mais l'indépendance de l'Ukraine a rendu les choses beaucoup moins simples aujourd'hui. Le problème de la Crimée, du grand port militaire de Sébastopol, et de la flotte de la Mer Noire qui y a sa base, est l'un des plus difficiles à régler de la succession de l'U.R.S.S.

Nous commencerons donc par évoquer les problèmes généraux des relations entre la Russie et l'Ukraine, avant de traiter de la Crimée et des différentes questions que Russie et Ukraine doivent y régler, car on imagine mal qu'elles puissent l'être sans l'accord des deux Etats.

### ***Le partage de la flotte de la mer Noire***

Immédiatement après la proclamation de l'indépendance de l'Ukraine en décembre 1991, le Président Leonid Kravtchouk a publié un décret sur les forces armées ukrainiennes, exposant succinctement la structure de ces forces. L'Ukraine a revendiqué tous les matériels militaires et les forces armées de l'ancienne Union soviétique située sur son territoire, à l'exception des forces stratégiques. Elle a donc revendiqué la propriété de presque toute la flotte de la mer Noire, ce qu'a contesté la Russie, qui a fait valoir que la flotte était une force stratégique. Après que des mesures furent prises et décrets contradictoires publiés par les deux parties, aboutissant à une situation confuse, les Présidents des deux pays ont suspendu l'application de leurs décrets en avril 1992 et ont convenu de tenir des négociations sur la question.

Puis des différends surgirent sous divers prétextes (prestation du serment des équipages, drapeaux hissés sur les bases, évasion d'un bateau « brimé par les Russes » vers Odessa ... la légende du Potemkine est toujours vivace...). Un autre accord de Dragomys pour une période de transition s'achevant en 1995. Et lors du sommet de la C.E.I. en avril 1994, sous la pression de Moscou qui exigeait le paiement des consommations d'énergie de l'Ukraine, un traité supplémentaire stipulait que l'Ukraine ne garderait de la flotte que le strict nécessaire à ses besoins, et louerait le reste à la Russie. Là encore, les termes de l'accord n'ont pas été publiés, mais on a assisté, concrètement, au départ des Russes des zones militaires des ports Nicolaïev, d'Ochakov et d'Odessa, tandis que, à Sébastopol et dans les établissements du golfe de Kalamitsky ( entre Sébastopol et Odessa), la présence du drapeau ukrainien subsistait symboliquement, alors que l'ensemble de l'organisme retournait à l'obédience russe. Le brouillard le plus total reste sur le devenir de l'armement nucléaire des grands navires, et des dépôts qui existaient dans la presqu'île : ont-ils été transférés en Russie ou maintenus au moins à bord des bateaux ? Cette deuxième solution semble la plus improbable ; la flotte effectue de moins en moins de sorties d'entraînement ; les rôles d'équipages ne sont plus honorés ; et l'entretien laisse à désirer, faute de pièces détachées mais aussi de peinture marine !

La flotte de la mer Noire se composerait de quelque 440 bâtiments, dont environ 40 grands bâtiments de surface, 18 sous-marins et 250 bâtiments de taille plus réduite, mais le nombre total de navires à partager est de 833 si l'on tient compte de ceux, nombreux, qui ne sont pas des navires de combat et d'autres petits bateaux. Elle possède également environ 300

avions et hélicoptères navals et emploi 70000 hommes. La majorité des officiers sont russe, mais 60% des appelés ont été recrutés localement, c'est-à-dire en Crimée. Notons qu'à l'heure actuelle une grande partie de la flotte, dégradée ou non entretenue, n'est pas opérationnelle. L'âge moyen de ses bâtiments se situe entre 15 et 20 ans.

L'Ukraine s'efforce actuellement de négocier avec la Russie la vente de ses 20 bombardiers stratégiques Tu-160 (Blackjack) et de ses 23 Tu-95H(Bear2) contre des pièces de rechange pour les armes fournies par ce pays et La mise en œuvre du Traité FCE contre les services d'entretien pour ses avions de fabrication russe.

Le Traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE), signé en novembre 1990 à Paris, a pour objet de limiter le déploiement d'armes conventionnelles en Europe de l'Atlantique à l'Oural. Dans la zone définie par le traité, l'ensemble des Etats membres de l'OTAN et l'ensemble des Etats membres du Pacte de Varsovie ont droit chacun à un maximum de 20000 chars, 20000 pièces d'artillerie, 30000 véhicules de combat d'infanterie, 6800 chasseurs et 2000 hélicoptères d'attaque. Le traité comporte aussi des limitations régionales et sur les flancs afin de prévenir les concentrations menaçantes de forces armées dans des zones précises.

Les réductions d'armes prévues dans le traité devaient être mises en œuvre en trois phases : 20% avant septembre 1993, 60% avant septembre 1994 et 100% en novembre 1995. Les limitation portant sur les flancs, qui concernent exclusivement les districts militaires russes de Leningrad (désormais Saint-Pétersbourg) et du Caucase du Nord ainsi que le sud-est du territoire de l'Ukraine, entreront en vigueur en novembre 1995.

Lors du sommet de Tachkent réuni en mai 1992, les Etats successeurs de l'Union soviétique membres de la CEI se sont partagé les équipements limités par le Traité FCE (ELT) de l'ancienne Union soviétique. Selon ce partage l'Ukraine a droit à un maximum de 4080 chars, 5050 véhicules de combat d'infanterie, 4040 unités d'artillerie, 1090 avions et 330 hélicoptères d'assaut.

En vertu du Traité FCE, l'Ukraine s'engage à mettre hors service près de 2000 chars, plus de 1000 véhicules blindés et environ 300 avions militaires. Jusqu'ici, elle a dans l'ensemble respecté le calendrier de désarmement, mais les graves problèmes financiers que connaissent les forces armées pourraient la conduire à demander une aide financière à l'Occident pour achever le démantèlement des derniers équipements dont le nombre dépasse les limites fixées par le Traité FCE.

Les districts militaires de Kiev, des Carpates et d'Odessa ont été réorganisés en 1992 dans le cadre de la restructuration des forces armées, mais les quotas d'armements qui avaient été fixés par le Traité FCE pour ces districts sont restés en vigueur ce qui a abouti à un déploiement déséquilibré et plutôt illogique d'armes et d'équipements dans tout le pays. Par exemple, le traité autorise 680 chars dans le district d'Odessa, qui couvre la partie sud de l'Ukraine, et 3400 chars dans ceux des Carpates et de Kiev, qui couvrent la partie occidentale.

L'Ukraine a été le premier Etat à rouvrir, en septembre 1993, la question des limitations applicables aux flancs. Elle a demandé la révision du Traité FCE, estimant que les limites prévues par le traité concernant le déploiement de ses armements à l'intérieur de ses frontières étaient basées sur des limitations imposées sur les flancs qui sont devenues sans objet depuis la disparition des deux blocs antagonistes en Europe. La mise en œuvre du traité, a-t-elle souligné, la contraindrait à défendre un quart de son territoire avec 17% de ses chars, 7% de ses véhicules de combat d'infanterie et 22% de ses unités d'artillerie.

Par la suite, la Russie a demandé--elle aussi avec insistance une révision du Traité FCE qui, selon le ministre de la défense, Pavel Gratchev, va à l'encontre de ses intérêts stratégiques. Elle fait valoir que le traité ne prévoit pas un nombre suffisant d'équipements

pour assurer la défense et la protection de sa frontière sud-ouest. Elle n'est autorisée, conformément aux limitations imposées sur les flancs, à déployer que 15% de ses forces armées dans les districts militaires de Leningrad et du Caucase du Nord, qui couvrent à eux deux plus de la moitié de son territoire. Selon ce traité, la Russie est autorisée à déployer un maximum de 700 chars, 580 véhicules blindés et 1280 unités d'artillerie à sa frontière sud-ouest, dans le district du Caucase du Nord, qu'elle considère actuellement comme sa ligne de défense la plus importante.

Une révision des limitations FCE concernant les flancs pourrait donc aboutir aussi au redéploiement de forces russes dans le district militaire du Caucase du Nord limitrophe de l'Ukraine, ce qui ne contribuerait assurément pas à accroître le sentiment de sécurité dans le pays. L'OTAN a rejeté jusqu'ici toutes les demandes de modification relatives aux limitations sur les flancs, renvoyant toute discussion sur la mise en œuvre du Traité FCE à la conférence de révision de 1996.

Le 26 avril 1995, la Russie a annoncé sa décision d'accroître ses forces armées dans le Caucase du Nord en créant, d'ici juin prochain, une nouvelle force, la 58 armée russe. Elle sera constituée à partir d'un corps d'armée existant, basé à Vladikavkaz, en Ossétie du Nord, auquel seront ajoutées de nouvelles unités. La mise en œuvre de cette décision constituerait une violation du traité FCE.

L'Ukraine, qui s'est conformée à ses obligations découlant du Traité FCE, n'a pas l'intention de prendre une décision unilatérale qui irait à l'encontre du traité. Elle insiste néanmoins sur le fait que celui-ci présente des anomalies, qui devraient être renégociées. Les ajustements éventuels devraient tenir compte des positions de tous les Etats européens et organisations de sécurité concernés.

Le Président Clinton a déclaré, à l'issue de sa rencontre au sommet avec le Président Eltsine le 11 mai 1995, qu'il soutenait la demande faite par la Russie d'apporter des modifications au Traité FCE. «Il s'agit», a-t-il ajouté, «de retrouver un moyen de préserver l'intégrité du traité et de garantir le respect de ses dispositions tout en accédant, à la longue, aux demandes légitimes de la Russie en matière de sécurité».

## ***La rade de Sébastopol et la flotte de la Mer Noire***

Dans l'organisation de l'Union Soviétique, les établissements militaires (casernes, bases, aéroports, camps...) dépendaient directement de l'Ukraine et non pas du territoire (République ou Région) sur lequel ils étaient situés. La Crimée, place forte face à la Turquie, membre de l'O.T.A.N., était particulièrement riche en bases diverses, la plus importante et la plus symbolique d'entre elles étant celle de Sébastopol, l'un des arsenaux majeurs de l'U.R.S.S., construit autour d'une rade des plus propices à ce rôle.<sup>1</sup> D'autres établissements,

---

<sup>1</sup>Sébastopol était, pour l'Union Soviétique, la base de l'Escadre (l'Eskadra) en Mer Noire et en Méditerranée, où elle maintenait dans les années 80 environ 40 navires (en octobre 1973, pendant la guerre d'octobre / Kippour, le nombre est monté à 70. Sa supériorité en Mer Noire était telle que la Turquie n'y entretenait plus que de maigres stations de patrouille côtière (à Eregli, Samsun et Trebizonde) et gardait sa flotte de haute mer dans l'Egée, la Méditerranée orientale et la Marmara.

C'est à Sébastopol (renseignement datant de 1989) que se trouvent le centre de formation en missilerie nucléaire pour l'ensemble de la flotte et le centre de formation de l'aéronavale. Eupatoria, Saki, Balaklava, Chernomorskoïé et Feodossia dépendent de Sébastopol.

La flotte elle-même compte 45 navires de guerre, dont une quinzaine de lance-missile à capacité nucléaire, une trentaine de sous-marins à propulsion diesel, et 300 bateaux divers (auxiliaires, patrouilleurs, dragueurs, amphibies). Ces chiffres sont incertains : plusieurs navires ont été vendus, à d'autres nations ou à la ferraille (la Russie accuse même le commandant ukrainien de la flotte d'avoir vendu à son propre profit plusieurs navires déclassés).

L'ensemble du personnel naval (toujours en 1989) aurait été de 80000 dont une majorité de Russes. Selon les Izvestia du 6 janvier 1992, il y aurait eu 19% d'ukrainiens chez les officiers, et 30% chez les matelots et officiers mariniers : Chiffres contredits par Kiev, qui donne en échange 30% et 60%.

dont des aéroports militaires sur lesquels existent encore de gros dépôts destinés aux interventions extérieures, lui étaient subordonnés.

Le reconnaissance de la Russie comme successeur de l'U.R.S.S. a, outre d'autres contentieux, crée celui qui nous intéresse : pour les nationalistes russes, Sébastopol (et ses satellites : aérodromes, chantiers navals, sites de missiles, casernements) devait rester russe, ainsi que la flotte. Il n'était même pas question de partager la flotte, qui ne pouvait être opérationnelle qu'entière. Pour Kiev, l'Ukraine a droit à sa part de puissance navale, et ne saurait se contenter du port d'Odessa, dont les approches peuvent être contrôlées et interdites à partir de Sébastopol.

Au début de la querelle, Moscou voulait placer toute la flotte sous le commandement de la C.E.I., et en réclamait pour la Russie la majeure partie dont, bien sûr, tous les navires nucléaires.

A Dragomys, en juin 1992, un premier accord de partage des flottes, d'utilisation des installations et d'entretien de l'ensemble, fut signé entre Boris Eltsine et Leonid Kouchma. Puis des différends surgirent sous divers prétextes (prestation du serment des équipages, drapeaux hissés sur les bases, évvasion d'un bateau « brimé par les Russes » vers Odessa... autre accord, signé à Yalta, reprenait l'essentiel de l'accord de Dragomys pour une période de transition s'achevant en 1995. Et lors du sommet de la C.E.I. en avril 1994, sous la pression de Moscou qui exigeait le paiement des consommations d'énergie de l'Ukraine, un traité supplémentaire stipulait que l'Ukraine ne garderait de la flotte que le strict nécessaire à ses besoins, et louerait le reste à la Russie. Là encore, les termes de l'accord n'ont pas été publiés, mais on a assisté concrètement, au départ des Russes des zones militaires des ports de Nicolaïev, d'Ochakov et d'Odessa, tandis que, à Sébastopol et dans les établissements du golfe de Kalamitsky (entre Sébastopol et Odessa), la présence du drapeau ukrainien subsistait symboliquement, alors que l'ensemble de l'organisme retournait à l'obédience russe. Le brouillard le plus total reste sur le devenir de l'armement nucléaire des grands navires, et des dépôts qui existaient dans la presqu'île : ont-ils été transférés en Russie ou maintenus au moins à bord des bateaux ? Cette deuxième solution semble la plus improbable ; la flotte effectue de moins en moins de sorties d'entraînement ; les rôles d'équipages ne sont plus honorés ; et l'entretien laisse à désirer, faute de pièces détachées mais aussi de peinture marine !

Il est certain que l'affaire tchéchène pèse lourdement en ce moment sur la politique extérieure russe, et que l'on ne devrait pas attendre d'elle d'initiative originale tant qu'elle sera soumise à cette hypothèque. Dans les relations avec l'Ukraine, un point d'équilibre semble atteint : Moscou a compris qu'il ne pouvait pas revenir sur l'indépendance du pays ; il s'en satisfait car sa minorité y est traitée convenablement et parce qu'il espère renouer des relations économiques normales avec elle ; il ne compte pas intervenir dans les affaires de Crimée, dont Boris Eltsine a encore affirmé en avril 1995 qu'elles étaient des affaires intérieures, à régler dans le cadre constitutionnel. Ce qui lui donne la satisfaction de soutenir l'Ukraine sur un point mineur, et lui permet d'assurer d'autant plus discrètement sa mainmise sur Sébastopol qu'il a laissé à son partenaire la possibilité de sauver la face en emportant des satisfactions de principe, utiles pour faire front à son opposition parlementaire ; lui-même a gagné dans l'affaire des arguments contre ses adversaires politiques, tout autant que face à ses partenaires étrangers.

Les choses devraient donc rester en l'état, ce qui rassurera les investisseurs occidentaux et sera une chance de plus pour les populations.

## **L'industrie de défense de l'Ukraine**

L'Ukraine occupait la deuxième place dans le complexe militaro-industriel de l'ancienne Union soviétique, 18% de l'ensemble de ce complexe se trouvant sur son territoire. On dénombrait au total plus de 1800 entreprises employant 2,7 millions de personnes, parmi lesquelles environ 700 établissements employant 1,3 million de personnes produisaient exclusivement des biens militaires. On estime que ce secteur représentait un tiers du PNB de l'Ukraine. On trouvait parmi les importantes industries l'usine de production de machines du sud, fabriquant des missiles stratégiques tels que les SS-18, SS-20, SS-23, et le chantier naval de la mer Noire à Nicolaïev, où la plupart des navires soviétiques étaient construits selon des plans russes. Le centre de conception et de production de Malichev, à Kharkov, produisait des chars T-64, T-72, T-80, dont le blindage et les canons venaient de Russie. Le complexe de recherche scientifique et technique Antonov, à Kiev, construisait des avions Antonov, notamment le plus gros avion de transport du monde.

En outre, l'Ukraine avait une importante capacité de production dans les domaines des munitions, de l'équipement optique, des lasers à usage militaire et de l'électronique. L'industrie de défense n'ayant pas reçu de commandes, ou fort peu, en 1991 et 1992, sa production a été divisée par trois et de nombreuses usines n'ont travaillé que deux ou trois jours par semaine. Les subventions qu'elles ont continuées de recevoir du gouvernement les ont sauvées de la faillite, tout en provoquant une hyper-inflation.

L'éclatement de l'Union soviétique en différentes républiques indépendantes a créé des problèmes pour la fabrication de systèmes d'armes, tandis que la baisse de la valeur des karbovanets par rapport au rouble entraînait des difficultés de paiement. Conscient des conséquences sociales et économiques que pourrait avoir un effondrement de cet important secteur de l'industrie ukrainienne, le gouvernement n'avait pas le choix et se devait d'agir.

Un décret présidentiel promulgué en janvier 1992 prévoyait un certain nombre de mesures visant à aider les entreprises à réaliser leur reconversion. Les efforts déployés en la matière visaient essentiellement les entreprises spécialisées dans la fabrication de matériels militaires. Les activités vers la production civile devaient se concentrer sur les machines agricoles, l'équipement médical et destiné à la protection de l'environnement, les emballages alimentaires, l'industrie alimentaire et les biens de consommation. Le gouvernement pensait également que la production de missiles et autres biens pourrait être reconvertie avec succès au profit du marché aérospatial civil. L'Etat a créé à cette fin un fonds de reconversion. À la mi-1992, le gouvernement ukrainien a proposé un plan de reconversion quinquennal composé de 540 programmes. Les estimations relatives au coût financier de ce plan allaient de 5 milliards de dollars sur cinq ans à 2 milliards de dollars, plus 650 milliards en coupons sur dix ans. Il convient néanmoins de préciser qu'en 1992, l'industrie de défense n'a obtenu qu'un quart de ce qu'elle avait demandé pour sa reconversion.

En juin 1994, le ministère de la défense a divulgué un programme préliminaire qui vise à attribuer un rôle à l'industrie de défense : d'une part, satisfaire les besoins en matière d'équipements des forces armées ukrainiennes dans presque tous les domaines afin de réduire leur dépendance vis-à-vis de la Russie, d'autre part produire pour les marchés à l'exportation.

Le ministère chargé du complexe militaro-industriel est actuellement responsable des 1700 unités de production et établissements de recherche restants. Ses tâches prioritaires sont la reconversion et la privatisation. Il s'efforce, dans ce contexte, d'établir des relations avec les pays d'Europe occidentale et le continent nord-américain.

Après la conclusion de l'accord trilatéral sur les armes nucléaires en janvier 1994, une commission mixte a été créée entre l'Ukraine et les Etats-Unis pour examiner les questions de reconversion militaire et d'armes nucléaires. L'Ukraine a également mis en place un régime de contrôle des exportations nucléaires pleinement conforme aux normes internationales, ce qui était la condition requise pour le développement de relations avec ses partenaires

occidentaux. Des projets de coopération ont été lancés avec la France, l'Allemagne, l'Italie, les pays bas, le Royaume- Uni et d'autres pays.

De nombreuses activités de reconversion ont été entreprises ; on peut citer à cet égard les exemples désormais célèbres des usines de fabrication de missiles qui se sont partiellement reconverties dans la production de trolleybus et de montres, et celui d'une usine fabriquant des équipements destinés aux sous-marins nucléaires qui s'est tournée vers la production d'antennes, de systèmes d'alarme contre le vol, d'autoradios, de mixeurs et de fours à micro-ondes.

Nous mentionnerons ici, à titre d'exemple, la création d'une co- entreprise qui a été annoncée en janvier 1995 entre une société britannique, une société américaine et le ministère de la défense de l'Ukraine. Les partenaires étrangers apportent à cette nouvelle entreprise, Alliant Kiev, les techniques, les capitaux et le savoir-faire, tandis que l'armée ukrainienne fournit les armes et la main-d'œuvre nécessaires pour démanteler les munitions conventionnelles et récupérer les métaux et explosifs afin d'en tirer un profit. Alliant Kiev prévoit de détruire, dans les cinq prochaines années, 220000 tonnes de munitions.

Une partie importante du complexe militaro-industriel de l'Ukraine est constituée par son industrie spatiale, bien développée, qui construit des lanceurs, des navettes spatiales et des satellites auxquels, cela se comprend, le pays ne veut pas renoncer. Le Président Kravtchouk a donc publié, en 1992, un décret instituant l'Agence cosmique nationale de l'Ukraine (UNCA), afin de ne pas laisser perdre les ressources humaines et techniques existant dans ce domaine.

L'ANCA a mis au point un programme spatial national qui prévoit de coopérer avec la Russie et le Kazakhstan, de produire des systèmes tels que lanceurs et satellites pour le marché mondial et de coopérer avec les pays occidentaux en matière de techniques spatiales dans le cadre de programmes conjoints. Un grand pas a été fait sur la voie d'une éventuelle coopération, avec des entreprises occidentales, à des programmes spatiaux lorsque l'Ukraine a adhéré, le 17 mai 1994, au Régime de contrôle de la technologie des missiles, en vertu duquel elle s'est engagée à prévenir la prolifération des techniques relatives aux missiles. Un accord de coopération a été conclu avec l'Aérospatiale afin d'améliorer les performances des moteurs-fusées du lanceur Ariane et d'autres l'ont été avec la NASA. Pendant ce temps une coopération intensive se poursuit avec la Russie et le Kazakhstan dans le domaine des programmes spatiaux.

Compte tenu de ce que 80% de son industrie de défense dépendaient auparavant de composants russes, l'Ukraine sait que celle-ci ne peut survivre, même partiellement, sans coopérer avec l'industrie russe. Les deux pays ont donc signé, en janvier 1993, un accord de coopération portant sur un certain nombre d'activités telles que la construction d'avions, les techniques spatiales et les fusées, l'électronique et les moteurs d'avion. L'un des programmes de coopération les plus intéressants à cet égard entre l'Ukraine et la Russie concerne le développement de l'avion de transport AN-70. Un deuxième prototype est en cours de construction au complexe de recherche scientifique et technique Antonov à Kiev. L'AN-70, équipé de quatre turboréacteurs, peut emporter 35 à 47 tonnes sur une distance de 4 à 8000 kilomètres, à la vitesse de 750 km / heure. Cet appareil de 135 tonnes peut atterrir sur des pistes courtes et transporter des troupes et des équipements au cœur de zones de combat potentielles. La production sur les chaînes de montage devait commencer en 1996-97, mais le programme sera peut-être retardé à la suite du récent accident du premier prototype, qui s'est écrasé. Sur le marché mondial des avions de transport militaires, l'AN-70 sera un concurrent de l'avion de transport du futur (FLA), en cours de mise au point par un consortium européen.

D'autres secteurs de l'industrie de défense de l'Ukraine ont eu moins de chance.

Le chantier naval de Sébastopol, spécialisé dans la réparation et la modernisation de navires, ne travaille plus désormais qu'au tiers ou au quart de sa capacité. Celui de

Tchernomorskie, à Nikolaïev, sur la mer Noire, a cessé de construire des porte-avions et des croiseurs pour se concentrer sur la production de bâtiments plus petits.

Les déboires du porte-avions Varyag illustrent bien les problèmes que connaît le complexe militaro-industriel de l'Ukraine. Le Varyag était en construction dans le chantier naval de Tchernomorskie au moment de la dissolution de l'Union soviétique. Les armes et équipements électroniques qui lui étaient destinés devaient être fournis par la Russie. Il était achevé à 60% en janvier 1992, mais depuis lors peu de progrès ont été faits, entre autres par manque d'argent. La Russie a offert en l'Ukraine de lui céder le porte-avions, mais celle-ci préfère le vendre à un client étranger. Si elle peut en trouver – la Chine a été suggérée en tant qu'acheteur potentiel, ce qui n'a pu être confirmé à la Commission de défense durant sa visite à Kiev – l'Ukraine le vendra à la casse. S'efforçant d'exporter ses produits issus de l'industrie de défense, l'Ukraine a mis au point un patrouilleur de 3000 tonnes qui était en démonstration au Salon IDEX tenu en mars 1995 dans les Emirats arabes unis. D'autres bâtiments plus petits ont également été mis au point pour l'exportation, tels qu'un hydroptère rapide et manœuvrable. L'usine Malichev, à Kharkov, vient de développer le char T-84, version améliorée du char soviétique T-80 bien connu, à l'exportation.

2,6% du PIB ? SOIT 120 milliards de karbovanets (environ 800 millions de dollars). Selon le ministère de la défense, ce montant ne couvrira que 17% des dépenses prévues, ce qui constitue une baisse de 34% par rapport à 1992. Il est à peine possible, avec ce budget, de couvrir les pensions, les salaires et l'approvisionnement de base, tandis que 70000 militaires n'ont toujours pas de logement. Il sera extrêmement difficile également de financer l'entretien et la modernisation de l'équipement ou le désarmement qui, par voie de conséquence, seront remis à une date ultérieure.

Ces différents facteurs pourraient retarder la réalisation de l'objectif visé par l'Ukraine, à savoir ramener ses forces armées à 250000 hommes d'ici 1997. L'armée comptait 726000 hommes lorsque le pays est devenu indépendant et il est prévu de la réduire à 300000 hommes d'ici la fin de 2000.

Le gouvernement n'ignore pas non plus que la démobilisation d'un nombre important d'officiers et de soldats qui se retrouvent sur un marché du travail de plus en plus restreint, sans bénéficier d'une protection sociale suffisante, peut constituer un autre facteur d'instabilité sociale. Une loi a été votée en juillet 1994 pour clarifier le rôle du ministère de la défense et le distinguer de celui de l'état-major des armées. Le ministère de la défense est désormais chargé d'identifier les menaces qui pèsent sur l'Ukraine, de gérer le complexe militaro-industriel et le processus de reconversion et de définir les critères de coopération avec les autres ministères. Peu après, le Président Koutchma a nommé à la tête du ministère de la défense de l'Ukraine Valery Chmarov, premier civil à occuper ce poste.

Les Russes de souche étant majoritaires dans de nombreuses unités au tout début de la transformation des forces armées, un Service de psychologie sociale avait été créé dans le but d'assurer l'éducation patriotique des militaires ou d'«améliorer leur moral en leur insufflant un état d'esprit ukrainien». Il était prévisible qu'un certain nombre de fanatiques dépasseraient les limites imposées par leurs tâches, ce qui a rendu ce service assez impopulaire dans certaines sections des forces armées. Rebaptisé « Administration principale d'éducation et de psychologie sociale », il adopte désormais une approche plus pragmatique.

Dans le cadre de la réorganisation des forces armées, les districts militaires des Carpates et d'Odessa ont été remplacés par deux commandements opérationnels, de l'Ouest et

du Sud, chacun disposant de trois corps d'armée. Le quartier général du district militaire de Kiev est devenu le siège de l'état-major général ukrainien et du ministère de la défense.

Le regroupement de l'armée de l'air et de la défense aérienne constitue la seule redistribution des rôles et des ressources qui ait eu lieu en dehors de la marine. La répartition des effectifs entre les districts militaires de l'ancienne Union soviétique sur le territoire ukrainien est restée pratiquement inchangée depuis l'indépendance.

Il convient de noter que l'organisation d'une structure de commandement et de conduite des opérations, subordonnée aux autorités centrales de Kiev, conformément à un concept de défense qui fait des forces armées un cohésif répondant aux besoins de l'Etat, ne pourra pas être achevée avant un certain temps.

En fait, les forces armées héritées de l'ancienne Union soviétique restent mieux adaptées à leur rôle traditionnel de première frappe en direction de l'Occident qu'aux opérations défensives tous azimuts que prévoit la nouvelle doctrine militaire.

La répartition de la flotte de la mer Noire s'étant rapidement révélée une question complexe, dont le règlement prendrait des années, l'Ukraine a décidé, par un décret présidentiel d'avril 1992, de créer sa propre marine. Un commandement naval a été désigné, des équipages ont été formés pour bâtiments ukrainiens et les chantiers navals ont été chargés de construire de nouveaux navires. L'état-major de la marine, une école navale et quelques unités sont basées à Sébastopol. Pour le moment, la marine ukrainienne compte une dizaine de bâtiments de moyenne ou grande taille, ainsi que plus de 40 patrouilleurs de taille plus réduite et plusieurs autres bâtiments de surface. Parmi les bâtiments de moyenne ou grande taille figure un navire de commandement et de reconnaissance, un croiseur lanceur d'engins téléguidés, deux frégates et quatre destroyers. Une nouvelle frégate a été mise à la mer en 1994. L'Ukraine a récupéré l'année dernière la 318 division de la mer Noire qui, d'après les prévisions, constituera sa première unité de garde-côtes.

Une inflation élevée et une pénurie constante de moyens financiers et d'énergie figurent au nombre des problèmes auxquels est confrontée la nouvelle marine ukrainienne. Elle connaît une pénurie de logements et éprouve des difficultés à verser leur solde militaire.

La Rada suprême a adopté, en octobre 1993, une doctrine militaire nationale prévoyant la création d'une section politique, d'une section économique. Ce document se prononce contre le stationnement de forces étrangères sur le territoire ukrainien ou sur celui d'autres Etats sans accord préalable et précise que « l'Ukraine considérera comme son adversaire potentiel tout Etat dont la politique constitue un danger permanent pour elle sur le plan militaire ».

Les forces armées ont pour mission de défendre l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, de protéger ses frontières, ses ports et ses navires dans la zone de la mer Noire et de maintenir l'ordre intérieur. Elles doivent aussi pouvoir répondre au besoin de maintenir la paix dans la région et œuvrer au sein de structures intégrées avec les alliés et partenaires de l'Ukraine.

Les principes directeurs de la section de l'économique de la doctrine militaire sont les suivants : préservation de la base militaro-industrielle du pays dans l'intérêt des forces armées, pour autant que l'aide financière et les contraintes matérielles le permettent ; acquisition d'un système d'armement de pointe ; mise au point d'un système sans danger pour l'environnement et économiquement réalisable pour l'armement des forces et le démantèlement des armes, et programme de reconversion rationnelle.

L'intention de l'Ukraine de devenir une puissance non nucléaire a été formulée avec le plus grand soin les termes suivants : « Etant devenue, en raison de circonstances historiques, détentrice d'armes nucléaires, l'Ukraine n'approuvera jamais leur utilisation et s'interdit de faire de la menace du recours à de telles armes un instrument de sa politique étrangère. L'Ukraine se propose, à l'avenir, de devenir une puissance non dotée d'armes nucléaires et lie

la réduction et la destruction des armes nucléaires aux mesures opportunes prises par d'autres puissances nucléaires et à l'octroi par ces Etats et par la communauté internationale de garanties sûres en matière de sécurité. »

L'Ukraine a adhéré depuis lors au TNP, en tant que puissance non dotée d'armes nucléaires, en décembre 1994.

## **Les réalités actuelles**

Selon un mot de Monsieur Kravtchouk, président de l'Ukraine en 1993, la structure de la C.E.I. a favorisé entre les Etats un divorce à l'amiable, alors qu'une guerre civile la yougoslave aurait bien pu y éclater. C'est grâce à elle que la répartition des propriétés collectives, des forces armées et de certaines infrastructures s'est effectuée sans trop de heurts. Mais si l'Ukraine, par exemple, veut bien s'associer à l'Union économique dirigée par la Russie, elle refuse toute subordination de ses forces armées ; au contraire, l'Arménie, qui redoute son voisin l'Azerbaïdjan, se verrait bien dans un dispositif militaire intégré, mais ne cherche pas à partager ses atouts économiques.

Cette formule devait rassurer l'Ukraine, dont les rapports avec Moscou sont depuis longtemps crispés. Nous savons déjà, pour l'avoir étudié avec les relations extérieures de Kiev, que la dénucléarisation de l'Ukraine en est une raison .

Nous allons maintenant examiner les deux autres raisons principales de cette attitude : la minorité russe en Ukraine, et la Crimée, péninsule où s'additionnent les contentieux.

### ***La minorité russe d'Ukraine***

C'est la plus importante minorité d'Ukraine avec près de 12 millions d'habitants. Elle a voté l'indépendance avec la majorité ukrainienne. Elle bénéficie d'une loi sur les minorités depuis 1991, qui lui garantit des droits politiques, économiques, sociaux et culturels. Les Russes ont le droit de vote, sont éligibles, peuvent parler et apprendre leur langue, et même l'utiliser comme langue officielle dans certains cas.

Cette loi a jusqu'à présent assuré une totale tranquillité des nationalités, et a largement contribué à la sécurité des accords bilatéraux passés par l'Ukraine avec ses voisins. Les Russes qui y vivent n'y connaissent aucun des problèmes qu'ils ont par exemple dans les pays baltes. Mais une grosse épine demeure dans les relations russo-ukrainienne : la Crimée.

### ***Le contrôle de la Crimée***

C'est en 1696 que les Russes en s'emparant d'Azov, ont pris pied au bord de la Mer Noire ; en 1774, la sublime Porte à, entre autre choses, reconnu un droit de protectorat au Tsar sur les Tatars de Crimée, ses féaux jusqu'alors. En 1784, la Crimée a été incorporée à la province russe de Tauride. En 1954, elle a été rattachée à l'Ukraine. La Crimée permet le contrôle de toute la Mer Noire, surtout aujourd'hui, à l'heure où un missile peut la traverser du Nord au Sud ; ne plus en disposer, pour la Russie, c'est voir sa flotte cantonnée dans la moitié orientale du bassin, et privée des meilleurs ports. Là est le fond du problème, l'intérêt des Russes à agir. Les leviers de leur action, que nous allons essayer de décrire de la façon la plus analytique possible, sont au nombre de trois : la population, Sébastopol, la flotte de la Mer Noire. En arrière-plan, il a la faiblesse de l'Ukraine.

## **La population**

Au recensement de 1989, il y a 67% DE Russes dans la presqu'île et 25% d'ukrainiens, dont la moitié parle seulement le russe ; il y a aussi 5% de Tatars, revenus d'exil et tentant de se reconstituer un foyer sur la terre de leurs ancêtres<sup>2</sup> malgré l'hostilité des Slaves.

Un référendum (d'une légalité discutable) organisé le 20 janvier 1991 par la Région (donc après la déclaration d'indépendance de l'Ukraine), donne environ 80% de voix des inscrits à une propositions élevant la Crimée au rang de République et souhaitant son incorporation à l'U.R.S.S. Quand l'U.R.S.S. se dissout, la Russie s'empare du problème et réclame l'indépendance de la Crimée, et son retour à la mère patrie : à travers de nombreux rebondissements la question est encore aujourd'hui une question de politique intérieure russe. Vladimir Jirinovski, par exemple, est partisan de son retour à la Russie.

Mais elle a pratiquement cessé d'être une question de politique extérieure, car si mauvaises qu'aient pu être les relations à certains moments, elles ne sont jamais allées jusqu'au véritable conflit. A aucun moment en effet la population russe d'Ukraine (ou de Crimée) n'a pu se sentir opprimée , l'Ukraine a fait habilement comprendre que son potentiel industriel et agricole lui permettrait sans aucun doute de se tirer plus vite et mieux que la Russie, de la « crise de transition », et que tout le monde en profiterait ; enfin, et surtout, malgré un jeu de bascules difficile à suivre, la Russie a atteint dès 1995 son objectif premier, le contrôle de Sébastopol et de la Mer Noire.

## **Conclusion**

La situation géopolitique entièrement nouvelle pour l'Ukraine, issue de 1991, devrait pour la première fois histoire lui permettre une indépendance durable, pourvu qu'elle préserve son unité et prenne les mesures de réforme nécessaires sur le plan interne.

La menace séculaire constituée par l'étau dans lequel l'Ukraine se trouvait prise n'existe plus, l'Allemagne et la Pologne étant devenus des pays amis, la Russie s'intégrant progressivement à la communauté des nations démocratiques. Pour la première fois également, un soutien international solide et durable paraît assuré : celui des Etats-Unis et de l'Europe constitue un atout important. Si elle se confirme, l'orientation d'ancrage à l'Europe prise par le président Kouchma pourrait permettre à l'Ukraine de développer une

---

### **<sup>2</sup> Les Tatars de Crimée.**

Lorsque les Allemands déferlent sur l'U.R.S.S., en 1941, ils rencontrent et/ ou recrutent des partisans au cours de leur avance jusqu'à la Volga. Parmi eux, les Tatars de Crimée furent, lorsque l'Armée Rouge reprit Sébastopol en mai 1944, déportés brutalement vers l'Asie Centrale (avec eux furent aussi liquidés physiquement ou expulsés presque tous les Grecs, Arméniens, Bulgares..., enracinés dans le pays parfois depuis fort longtemps).

C'est alors aussi ce qui avait été jusque là la République Autonome de Crimée fut rabaissée au rang de simple Région (oblast) de la Fédération de Russie.

En 1954, la Crimée était rattaché à l'Ukraine.

En 1958, un décret du Soviet suprême a libéré les Tatars du régime de surveillance qui leur était imposé dans leur exil, et a autorisé leurs déplacements, mais sans les réintégrer dans leurs droits, ce qui a été fait pour revenu se réinstaller en Crimée, mais y réside en général encore de façon précaire.

Cependant, la querelle entre Russie et l'Ukraine a eu pour eux un résultat bénéfique : pour faire pression sur Moscou, Kiev a commencé à s'intéresser à eux et à faciliter leur installation. Un bureau des « Affaires des communautés locales » établi à Bakhchisarai, capitale Tatar, et en liaison directe avec le Ministère de Communautés locales de Kiev, s'avère efficace. Les Tatars disposent de 14 sièges sur 96 AU Parlement de Crimée à Simféropol et leurs votes sont en général pro- ukrainiens .

complémentarité économique avec l'Europe et une industrie moderne, insérée dans les courants d'échanges mondiaux.

Toutefois, l'Ukraine reste fragile. Elle est affectée d'une série de contraintes lourdes qui ne pourront être surmontées rapidement : la faiblesse des élites et de la classe moyenne, la fracture culturelle est-ouest, l'inadaptation de son industrie, l'hypothèque russe. L'indépendance ne résisterait pas à un marasme économique prolongé et un retour dans l'orbite russe seraient alors possible avec un risque de déchirement entre l'est et l'Ouest du pays.

Le point de non- retour n'est pas encore franchi. Il faudra pour cela un soutien continu de la communauté internationale mais aussi du temps et du courage politique. La première condition existe, ce qui n'était pas le cas lors des précédentes indépendances, les deux autres dépendant des Ukrainiens eux-mêmes.

L'Ukraine a maintenant réglé avec ses voisins : la Moldova, la Roumanie, la Slovaquie, la Pologne la plus grande part des problèmes de frontières et de minorités qui pouvaient les séparer, ou pire, les opposer. Et la Biélorussie ne pose pas de problème particulier à l'Ukraine, signant à Minsk le 8 décembre 1992 un accord de coopération très étendu (coordination économique, coopération dans le domaine de l'écologie, harmonisation des activités policière. L'élection en 1994, de Loukachenko à la présidence de la République de Biélorussie a contribué à un rapprochement avec Moscou, mais la coopération entre Kiev et Minsk reste aussi bonne que le permet une situation économique très médiocre dans les deux pays. Il n'y a aucune contestation de frontière, alors qu'elle est extrêmement artificielle à travers les steppes boisées ; l'importante minorité biélorusse (environ 400000 EN Ukraine vit en parfaite harmonie avec ses voisins

Les rapport avec la Russie, alors même que les gouvernements veulent toujours entrer l'irréparable, sont mauvais : c'est que tous deux, et surtout l'Ukraine, se savent encore dépendants par leurs relations économiques. Mais rien n'a été signé avec la Russie. Seulement en 1997 a été signé la Traité d'amitié, de coopération et de partenariat, et la Programme de coopération économique entre l'Ukraine et la Russie pour 1998-2001. Mais malgré la signature de plusieurs accords bilatéraux importants et un relatif réchauffement dans les relations entre Moscou et Kiev, marqué par des déclarations d'amitié de part et d'autre, l'Ukraine qui a été la deuxième république slave de l'ex -U.R.S.S. confirme sa volonté de s'ancrer en Europe occidentale.

Tout en ayant conscience qu'elle ne peut totalement faire abstraction aujourd'hui de Moscou pour des raison géostratégiques et économiques, l'Ukraine souhaiterait néanmoins intégrer les structures européennes de sécurité. Le gouvernement ukrainien rappelle régulièrement la volonté de son pays d'institutionnaliser ses relations avec l'OTAN et de devenir un « membre associé » de l'UEO. De leur côté, l'Alliance, l'UEO et les Etats-Unis affichent ouvertement leur intérêt stratégique pour l'Ukraine. A l'inverse, la Russie n'accepte pas l'élargissement de l'OTAN à l'est en général et prend bien évidemment position contre un rapprochement entre l'Ukraine et l'Ouest (OTAN ,UEO) en particulier. Une telle réaction de la Russie au processus du tournant de l'Ukraine vers l'Ouest a été inspirée par la crainte de perdre sa influence dans cette région mais aussi par le fait que l'Ukraine un client très important pour ses ventes à l'exportation. Mais il faut constater que depuis l'éclatement de l'U.R.S.S., les relations entre l'Ukraine et la Russie sont extrêmement conflictuelles, et cette tention permanente repose sur des facteurs à la fois politiques, économiques, militaires mais avant tout historico-culturels. Malgré ces relations qui ont un caractère exceptionnel, la première visite d'état de Leonid Koutchma à Moscou, en 1998 n'est pas parvenue à laver la totalité des obstacles sur la voie d'une normalisation des relations russo-ukrainiennes. Mais nous espérons que ces relations vont aller vers solution acceptable pour les deux pays et rassurantes pour la communauté internationale.

